



Association R gionale pour l'Int gration et l'Education
des D ficients Auditifs de la r gion OCCITANIE

Rapport d'Activit  2019

Assembl e G n rale du 12 septembre 2020



Association R gionale pour l'Int gration et l' ducation des D ficients Auditifs

2446, avenue du P re Soulas - 34090 MONTPELLIER

T l. 04 99 23 27 70 - Fax : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 - vie.associative@arieda.asso.fr - www.arieda.fr

- L'association
- Pôle Enfants
- Pôle Adultes
- Pôle Formation



SOMMAIRE GENERAL

I - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

- **Organigramme de l'ARI DA-OCCITANIE**
- **Missions et objectifs de l'ARI DA-OCCITANIE**
- **Organisation des instances associatives**
- **Activit s associatives en 2019**
- **Bilan social**

II - LE SESSAD

- **Missions et objectifs**
- **Analyse de la population**
- **Situation**
- **Activit s collectives**
- **Bilan et perspectives**

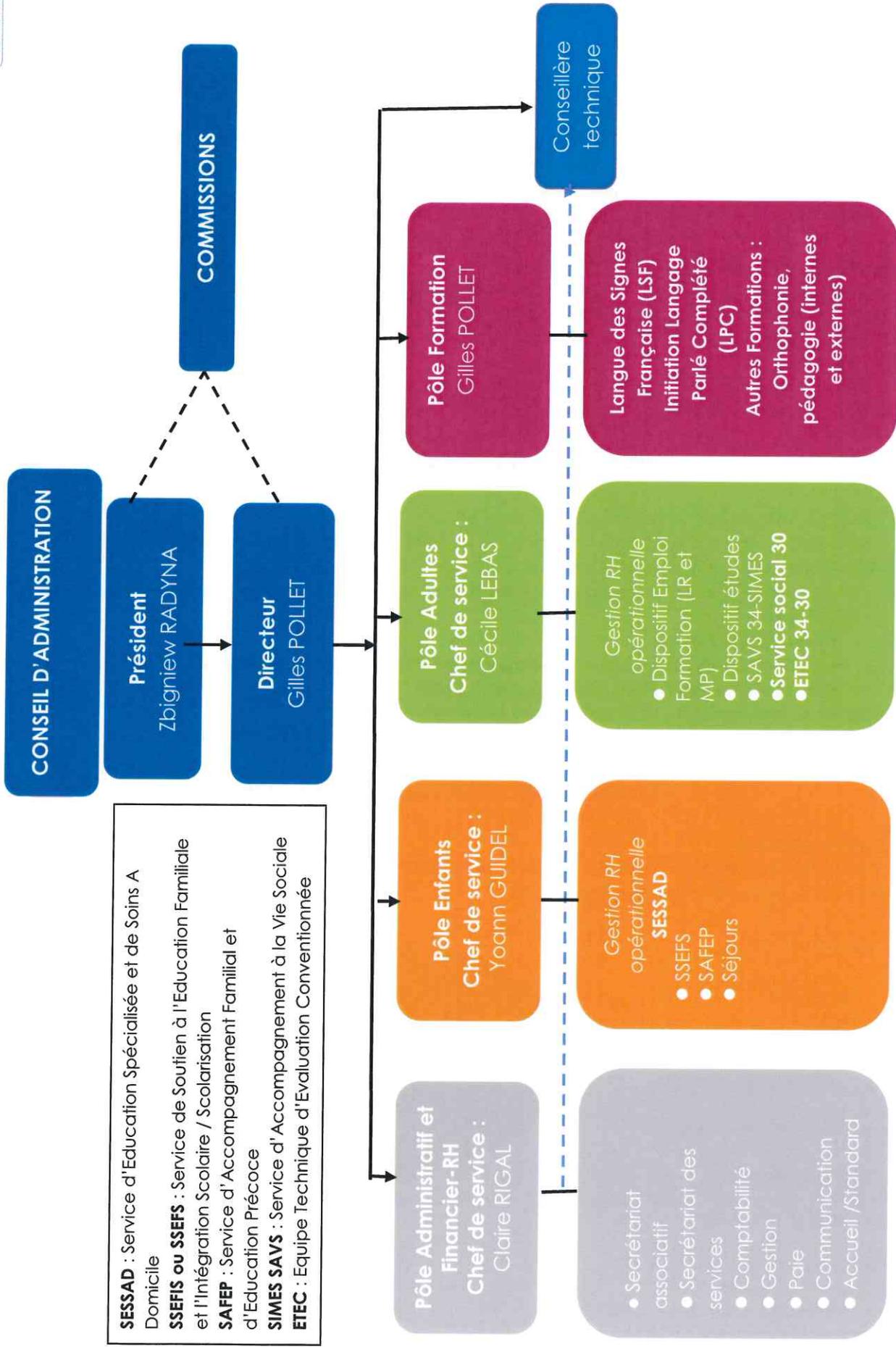
III - LES SERVICES ADULTES

- **Introduction**
- **Dispositif Emploi Formation**
- **P le  tudes**
- **Accompagnement social :**
 - **SIMES SAVS**
 - **Service Social du Gard**
- **ETEC : Equipe Technique d'Evaluation Conventionn e**

IV - LE SERVICE FORMATION

L'ASSOCIATION





SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SSEFS ou SSEFS : Service de Soutien à l'Education Familiale et l'Intégration Scolaire / Scolarisation
SAFEP : Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce
SIMES SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
ETEC : Equipe Technique d'Evaluation Conventionnée

MISSIONS ET OBJECTIFS DE L'ARIÉDA

L'ARIÉDA OCCITANIE a pour objet de :

- rassembler et gérer dans la région Occitanie Pyrénées Méditerranée les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des jeunes déficients auditifs, à l'insertion sociale et professionnelle des adultes sourds

- et de mobiliser l'expertise et les compétences de ses services auprès de publics porteurs d'autres types de handicap »

L'objectif recherché est l'autonomie et l'épanouissement des personnes déficientes auditives.

Pour réaliser cette mission l'ARIÉDA s'est fixé 5 objectifs principaux :

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour l'éducation et les soins dont les déficients auditifs ont besoin.
- Intervenir autant que nécessaire pour faciliter la scolarisation et l'inclusion sociale des enfants, et l'insertion professionnelle des adultes déficients auditifs.
- Assurer la défense des intérêts moraux et matériels des : familles, enfants et adultes déficients auditifs.
- Contribuer à la recherche, la mise au point et l'utilisation de méthodes et matériels pouvant favoriser et améliorer les conditions de scolarisation, l'accompagnement spécialisé et l'insertion sociale et professionnelle des personnes sourdes.
- Organiser ou participer à des actions de formation en direction des familles, des enfants et des adultes déficients auditifs, des professionnels et de toutes les personnes concernées par la surdité.

RECAPITULATIF DES SERVICES DE L'ARIÉDA

En 2019, l'ARIÉDA a développé son action au travers de 3 Pôles :

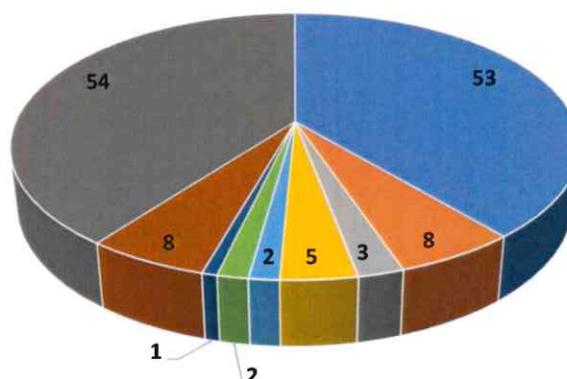
- ➔ Pôle Enfants : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile pour les enfants de 0 à 20 ans
- ➔ Pôle Adultes : pour les jeunes et adultes de 17 à 60 ans, comprenant notamment :
 - ➔ Un dispositif Emploi-Formation (DEF) (initialement en région ex-LR, avec un déploiement en ex- Midi Pyrénées)
 - ➔ Un dispositif Etudes
 - ➔ Un SAVS- SIMES : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'Hérault
 - ➔ Un service d'évaluation (MDPH Hérault et Gard)
- ➔ Pôle Formation pour tout public en lien avec la surdité.
- ➔ Ces trois pôles bénéficiant de l'aide logistique du service administratif et financier

ORGANISATION DES INSTANCES ASSOCIATIVES

Etat des lieux des adhésions

En 2019, l'ARIÉDA comptait **136 adhérents**, regroupant les familles du SESSAD, les familles ou usagers du Pôle adultes, du SAVS SIMES, et d'autres sympathisants professionnels ou divers.

- Famille d'enfant suivi
- Famille d'enfant en attente
- Famille d'étudiant suivi
- Dispositif Emploi Formation
- SAVS/SIMES 34 Usager suivi
- Famille extérieure
- Professionnel ARIÉDA Occitanie
- Membre du CA
- Autre (stagiaire LSF, ancien salarié retraité, ex membre du CA,...)



La majorit  de nos adh rents se compose de familles d'enfants accompagn s par le P le Enfants, de familles en attente d'une prise en charge SESSAD et des stagiaires LSF. 6% du public sourd adulte adh re   l'association.

Nous devons poursuivre nos campagnes d'adh sion, il est important de mettre en avant ce caract re associatif, qui nous permet d' tre acteur, porteur de valeurs dans le champ m dico-social et plus largement dans la soci t  civile. Pour qu'une association soit repr sentative, il est important que ses adh rents soient nombreux, impliqu s, et repr sentatifs de diverses cat gories d'acteurs de l'association : Usagers parents d'enfants, jeunes, adultes sourds, partenaires, personnes int ress es par la surdit , ... Chacun   sa place doit sensibiliser autour de lui, pour que l'association augmente son nombre d'adh rents, et soit encore plus repr sentative, aupr s des publics sourds, mais aussi aupr s des pouvoirs publics

LES INSTANCES STATUTAIRES

Assembl e G n rale

L'Assembl e G n rale est l'organe souverain de l'ARI DA Occitanie. Elle a lieu une fois par an et  lit les membres du Conseil d'Administration. Les d cisions sont prises   la majorit  des membres pr sents ou repr sent s.

Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est responsable du fonctionnement de l'ensemble de la structure. Il doit se r unir au moins 4 fois par an pour d cider des orientations d velopp es ci-dessous.

Des Conseils d'administration suppl mentaires peuvent  tre organis s en fonction des travaux et r flexions   mener.

Les r unions du CA permettent :

- d' tablir des objectifs organisationnels
- de planifier le d veloppement des services
- de se positionner sur de nouveaux projets
- de prendre des d cisions d'administration
- de mandater la direction des services
- de suivre les activit s
- de d cider des mesures de redressement si n cessaire dans une situation donn e

En 2019, les membres du conseil d'administration se sont r unis les 8 f vrier, 11 avril, 15 juin, 18 octobre pour d battre des projets propos s par le Bureau et la Direction et d cider (ou non) de leur mise en  uvre. Le bureau se r unit sur convocation du Pr sident chaque fois qu'il est n cessaire. Les r unions se sont tenues au si ge le 8 f vrier – 14 mars - 11 avril- 17 mai – 18 juillet – 20 septembre – 18 octobre- 21 novembre - 19 d cembre.

R le du Pr sident

Le Pr sident veille au respect des statuts et s'assure de l'ex cution des d cisions du Conseil d'Administration.

Il dirige les r unions de Bureau, du Conseil d'Administration, et pr sident l'Assembl e G n rale.

Conform ment aux statuts, le Pr sident s'assure du bon fonctionnement des services et du respect du projet associatif et des projets de services.

Les membres du Conseil d'Administration  lus en juin 2019 et leur fonction

La fonction d'administrateur de l'ARI DA comme celle de membre du Bureau est b n vole.

Membres	Fonctions	Coll�ges
RADYNA Zbigniew	Pr�sident et Vice-Pr�sident des Pyr�n�es Orientales	Usager
ANDRE Robert	Tr�sorier	Usager
RANGONI Danielle	Vice-Pr�sidente de l'Aude	Associ�
DUCROS Jean-Marie	Vice-Pr�sident de l'H�rault	Usager
LARGUIER Bernard	Vice-Pr�sident du Gard	Usager
PIGEOT Nad�ge	Secr�taire et Vice-Pr�sidente de la Loz�re	Usager
BELIN Jean-Claude	Membre du conseil d'administration	Associ�
CAPORALI Daniela	Membre du conseil d'administration	Usager
DEJEAN Fran�ois	Membre du conseil d'administration	Associ�
DEMATEIS Claire	Membre du conseil d'administration	Usager
FRAYSSINHES Carole	Membre du conseil d'administration	Usager
GALLEGO Yves	Membre du conseil d'administration	Usager
GINEYS Pascal	Membre du conseil d'administration	Usager
GAUZE Mich�le	Membre du conseil d'administration	Associ�
MARCO G�rald	Membre du conseil d'administration	Usager
MAZOYER Lionel	Membre du conseil d'administration	Usager
MIR Martine	Membre du conseil d'administration	Associ�
PELLETIER Genevi�ve	Membre du conseil d'administration	Associ�
PRATLONG C�cile	Membre du conseil d'administration	Associ�
QUENTIN Philippe	Pr�sident adjoint	Usager
RODRIGUEZ Carine	Membre du conseil d'administration	Associ�
ROUQUETTE Aicha	Membre du conseil d'administration	Usager
SIAGHI Zineb	Membre du conseil d'administration	Usager
TASSEL Marie	Membre du conseil d'administration	Usager
DEJEAN Yves	Membre d'honneur	
DEJEAN Maguie	Membre d'honneur	
FEYTEL-PELLECUER Paule	Membre d'honneur	
GAUJOUX Eliane	Membre d'honneur	
JOVIADO Christian	Membre d'honneur	
MARTINAND FLESCH Dominique	Membre d'honneur	
PARENT Daniel	Membre d'honneur	

Le Conseil d'Administration  lit en son sein un bureau comprenant au minimum :

- un Pr sident,
- des Vice-pr sidents, (1 par d partement de l'ex-r gion LR)
- un Tr sorier,
- un Secr taire.

Commission scientifique

Les administrateurs de la commission scientifique ont travaill  sur le th me de la langue, et se sont r unis durant l'ann e 2019. Ce travail a donn  lieu   une premi re journ e au sein de « Pierres Vives » qui a rassembl  tous les services autour de ce th me. D'autres rencontres, d bats, travaux sont pr vus pour les ann es 2019-2020.

ACTIVITES ASSOCIATIVES EN 2019

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 15 juin 2019 au siège de l'ARIÉDA à Montpellier. Le rapport moral exprimé par le Président a fait le point sur les analyses et évolutions en cours au sein de l'association.

Lors de la journée « favoriser la rencontre » qui était liée à cette assemblée générale nous avons accueilli plus de 200 participants, 18 enfants à la garderie qui était mise en place, 20 familles durant la journée, 30 usagers du SIMES, 10 jeunes Sourds ayant été suivis par le SESSAD ou le pôle études, d'anciens salariés ou administrateurs, des partenaires, des salariés de l'ARIÉDA...

La formation, l'information, l'accompagnement des adhérents

Des rencontres visant l'information et les échanges entre parents d'enfants sourds ont eu lieu, dans le cadre de la journée d'accueil destinée aux nouveaux entrants sur le service SESSAD. D'autre part, les parents, et jeunes, séparément, ont été consultés dans le cadre de la démarche d'évaluation interne du SESSAD.

Ces réunions sont fondamentales afin de créer du lien et préparer les parents aux défis qu'ils auront à relever.

Enfin des réunions ont eu lieu lors des présentations de la mallette surdité sur la Lozère et l'Hérault

Les partenariats institutionnels

L'ARIÉDA est liée à des interlocuteurs majeurs : l'ARS OCCITANIE, les Conseil Départementaux, l'AGEFIPH, le Rectorat, les Universités qui financent notre activité, qui l'encadrent, et avec qui nous entretenons un pilotage de nos actions, Dans le cadre des évolutions de l'environnement légal, financier et des nouvelles politiques publiques actuellement en cours, ce lien, ce pilotage est prépondérant pour permettre aux évolutions de se concrétiser, avec les particularités de nos actions.

L'ARIÉDA est représentée et/ou participe activement aux activités :

- des MDPH (Maisons Départementales Des Personnes Handicapées) mises en place depuis le 1er janvier 2006. Elle siège aux différentes instances, CDAPH ou COMEX.
- des CDCPH (Comité Départemental Consultatif Des Personnes Handicapées).

Nous sommes régulièrement en relation avec :

- le Conseil Régional Occitanie
- les Conseils Départementaux de la Région
- le CHU de Montpellier ainsi que l'Institut St. Pierre de Palavas les Flots.
- le CHU de Toulouse

Les partenariats associatifs

L'ARIÉDA est présente au Conseil d'Administration :

1. de l'UNAPEDA - Union Nationale de Parents d'Enfants Déficients Auditifs, (Philippe Quentin en a été élu président en Février 2020)
2. du CREA-ORS LR
3. de l'ACFOS-Action Connaissance Formation pour la Surdité
4. du Comité de liaison et de Coordination des Associations de Personnes Handicapées de l'Hérault,
5. du GRAPHES- LR (et participe à ce titre aux instances de Droit au Savoir)
6. de la FAF – LR.
7. De l'institut de formation aux métiers éducatifs (IFME)
8. De l'UMES, Unité Mobile d'Evaluation et de Soins

Le GRAPHES -LR (Groupement Régional pour l'Accès des Personnes Handicapées à l'Enseignement Supérieur du Languedoc Roussillon) constitue le pôle régional de DROIT AU SAVOIR national. Outre l'ARIÉDA il comprend également le GIHP, l'APF France handicap, la FAF- LR (ex - Union des Aveugles), et l'AFM - Téléthon

Du fait de la mise en place de la loi handicap en 2005 et du transfert des compétences concernant l'accompagnement des étudiants sourds aux établissements d'enseignements supérieurs, le GRAPHES- LR assure maintenant une fonction de veille pour la satisfaction des besoins des étudiants. Au sein du GRAPHES-LR, l'ARIÉDA assure par conventions avec le Rectorat et certaines Universités, le suivi des étudiants sourds qui le lui demandent.

La Rectrice récemment nommée sur l'Occitanie, a d'ailleurs souligné, par courrier, l'excellent travail mené par l'ARIEDA auprès des jeunes étudiants.

L'investissement dans des actions porteuses de sens

L'association s'engage dans des actions, en les soutenant, et en participant à leur financement :

C'est le cas des séjours pour les jeunes du SESSAD qui permettent à ces enfants, ces jeunes sourds de partir avec d'autres jeunes sourds de différentes catégories d'âge. Cela leur permet de se construire un réseau, de rencontrer des pairs, de se projeter en questionnant les autres jeunes, parfois plus âgés.

D'autre part nous avons constitué une mallette de sensibilisation surdité, pour les personnes au contact des enfants et jeunes accueillis au SESSAD.

Cette mallette a été présentée sur les départements de la Lozère et de l'Aude.

De même l'ARIEDA a contribué largement au financement des futurs locaux du pôle adultes par l'apport d'autofinancement conséquent et la contractualisation d'un emprunt.

D'autre part, l'association a obtenu des subventions auprès des organismes suivants : La fondation Klésia, l'AGIRCC, l'ARCO, l'IRCEM, La Caisse d'Epargne, pour compléter le financement des travaux, ce qui atteste, encore une fois, de la reconnaissance de la valeur et l'utilité de nos actions.

Ce projet initié en 2014 aura duré 5 ans avant sa concrétisation au mois de décembre 2019.

La complexité juridique de ce dossier, et le partenariat dans la construction avec nos amis du Mas des Moulins, ont été les principales causes de ces délais importants.

Grâce à ces nouveaux locaux les services du Pôle Adultes : SAVS, DEF Occitanie Est, études supérieures ; ETEC, sont désormais réunis dans un seul bâtiment, situé dans l'enceinte du Mas des Moulins. Cette implantation facilite la complémentarité entre services, et positionne clairement la compétence de l'ARIEDA auprès des adultes sourds.

Il était prévu d'inaugurer ces locaux au début de l'année 2020, mais l'épidémie de Coronavirus a différé cette inauguration.

La communication

Nous avons développé depuis plusieurs années différents supports, vecteurs de communication : site internet, page Facebook, feuille info, plaquettes, présence dans des salons, réunions d'information, de sensibilisation, ...

Il faut persévérer dans ce sens, renouveler certains outils, en créer de nouveaux, être présents aux différents points de la région. Pour cela cette communication doit être pilotée depuis le siège, mais doit être aussi développée sur les territoires.

Nous voulons développer une réflexion en ce sens, en lien avec les services, le conseil d'administration, les adhérents, les usagers, pour créer une animation, une communication territorialisée plus efficace.

Ce sera un projet des années à venir.

BILAN ET PERSPECTIVES

Les objectifs d finis en 2017 sont toujours d'actualit , en voici l' valuation :

⇒ **Diffuser, communiquer sur le projet associatif, le projet de vie associative, les projets de services. Les promouvoir aupr s des familles, partenaires, ...**

Cela doit  tre une action continue, d velopp e par tous les acteurs de l'ARIEDA

⇒ **Recruter de nouveaux administrateurs.**

Chaque ann e, nous recherchons des volontaires qui souhaitent s'engager, cela se fait, mais pas suffisamment selon nous. Nous souhaiterions que des parents, des usagers, des adultes et des jeunes sourds int grent le conseil d'administration.

⇒ **D finir le r le des administrateurs d partementaux**

Cette action n'a pas encore  t  r ellement r alis e

⇒ **Renforcer sa proximit  avec les territoires, notamment par le biais de ses antennes d partementales, en lien avec les administrateurs d partementaux en tenant compte de la grande r gion.**

Il reste encore un gros travail de formalisation pour d velopper une communication, une animation territorialis e

⇒ ** tre en capacit  de se d velopper, de d velopper des mutualisations en mettant en place une veille active et prospective, sur tous les d partements**

C'est une t che complexe, il faut  tre pr sents sur les territoires. Dans le cadre des projets de services SESSAD et SAVS, nous voulons cr er davantage de partenariats institutionnels sur la r gion, mais aussi au niveau local

⇒ **Actualiser ses statuts, le r glement du CA afin de garantir un fonctionnement p renne du CA.**

Ce travail n'a pas  t  fait, il reste toujours d'actualit 

⇒ **D velopper un processus de participation des familles, notamment celles en difficult s familiales,  conomiques, en d veloppant les outils : aide au d placement, covoiturage, aller   leur rencontre, d veloppement de modes de participations accessibles,**

C'est un travail permanent, qui n'est pas suffisamment mis en  uvre, nous manquons aussi de volontaires...

⇒ **Favoriser le d veloppement de la citoyennet  chez les jeunes suivis par le SESSAD, mais aussi chez les jeunes adultes, et les adultes sourds, suivis par les diff rents services.**

Nous allons renforcer cet axe sur les diff rents services

⇒ **Proposer des formations sur les d partements   destination de personnels des administrations ou des collectivit s,**

Nos services d veloppent ce genre de prestations, mais il nous faut enrichir nos outils.

On le constate, certains des objectifs sont atteints, d'autres doivent se poursuivre, au travers d'actions concr tes.

Pour l'ann e 2020, on ne peut que s'engager   poursuivre le d veloppement de ces objectifs, qui sont tous pertinents. 2020 sera aussi l'ann e de la r criture des projets : Projet SESSAD, projet SAVS, et projet associatif.

Le projet associatif a aujourd'hui 5 ans, il est n cessaire de l'actualiser, au regard des  volutions de l'environnement, des besoins des publics, et de ce que nous voulons continuer   porter,   d fendre comme valeurs dans nos actions, mais aussi au niveau associatif.

Ce sera un chantier des ann es 2020-2021, prioritaire pour l'association ; nous avons une image positive, aupr s de nos partenaires, de nos usagers, de nos salari s, cette image il faut l'entretenir, avec un travail qualitatif sur tous les services, mais il faut aussi que nous soyons reconnus   travers les valeurs que nous d fendons.

BILAN SOCIAL

ARIÉDA
OCCITANIE



ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'INTÉGRATION ET
L'ÉDUCATION DES DÉFICIENTS AUDITIFS

2446, AVENUE DU PÈRE SOULAS - 34090 MONTPELLIER
TÉL. 04 99 23 27 70 - FAX : 04 99 23 27 79 - SMS : 07 83 21 40 10 -
VIE.ASSOCIATIVE@ARIEDA.ASSO.FR - WWW.ARIEDA.FR

02

I-L'FFECTIF TOTAL ANNEES 2017-2019

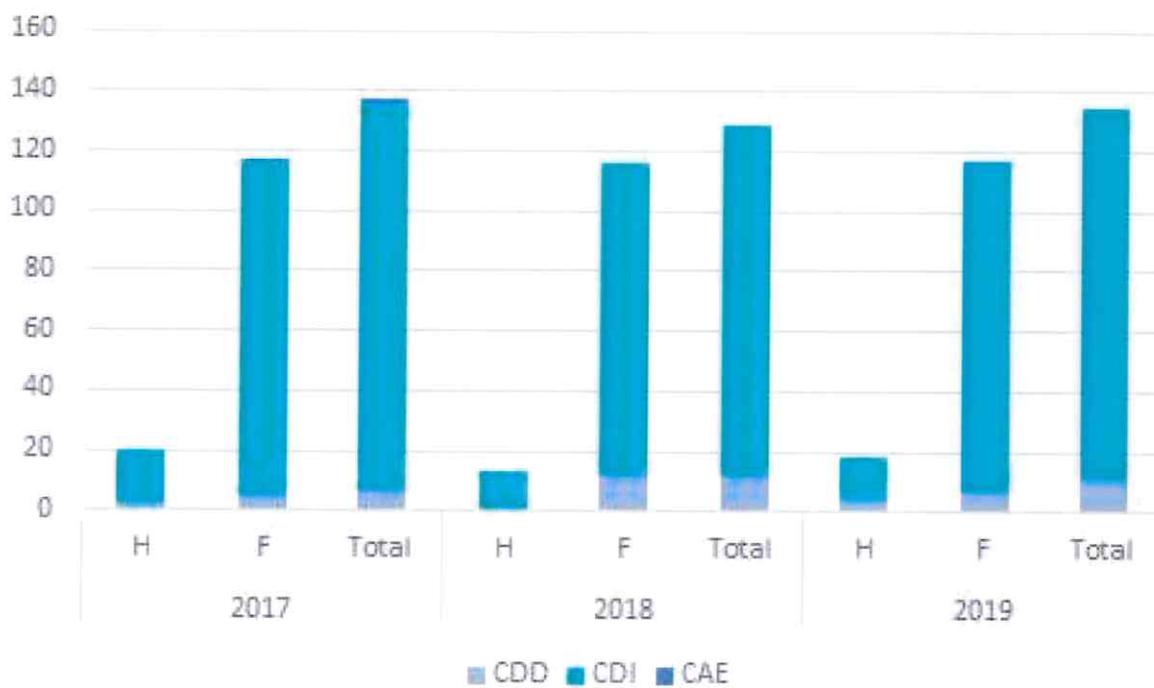


L'augmentation de l'effectif Direction/Encadrement correspond au remplacement du CDS Pôle Adultes et à l'embauche d'une Conseillère technique.
 L'augmentation de l'effectif Administration correspond à l'embauche d'une Assistante sociale, et au remplacement du poste secrétariat du Pôle Formation.
 Concernant le paramédical, le nombre d'orthophonistes salariées a un peu diminué.
 Par contre, le nombre d'éducateurs fonctionnels est en augmentation, ceci est dû aux **remplacements des départs en retraite.**



03

2-LA REPARTITION DE L'EFFECTIF
ANNEES 2017-2019



Le nombre de CDI a augmenté en 2019.
La proportion des CDI par rapport au nombre total de contrats est importante (91.85%).



3-PYRAMIDE DES AGES 2017-2019

“

La mise en place d'une démarche de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

”

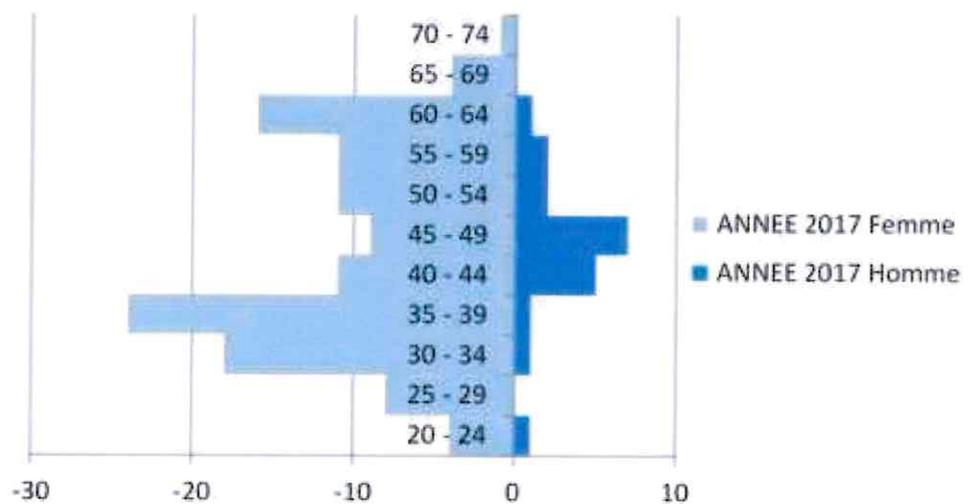
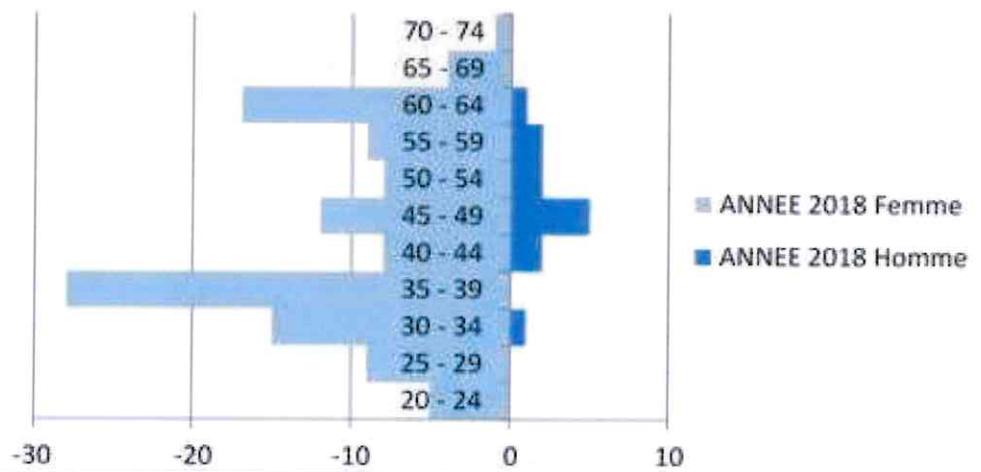
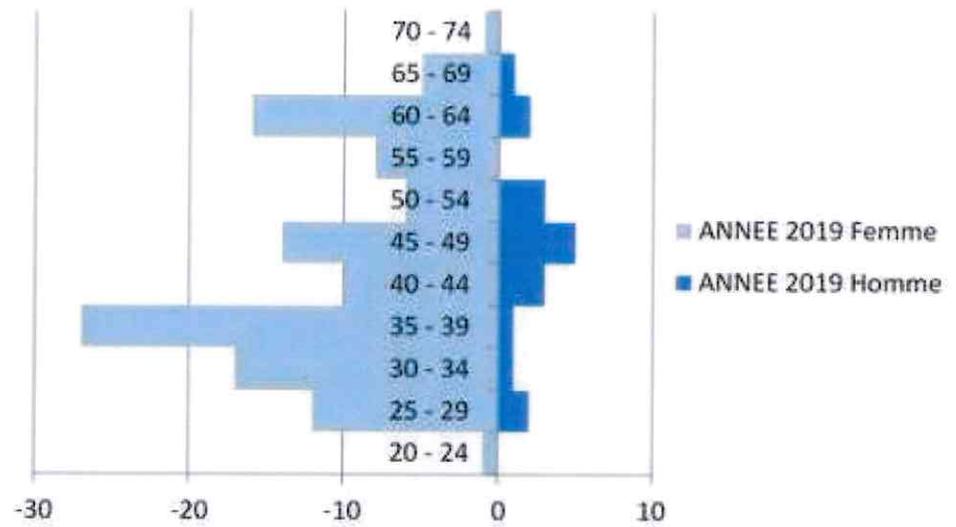
Nous prévoyons encore un nombre important de départs à la retraite d'ici 2021.

En prévision, nous continuons la mise en place d'une démarche de GPEC et la transmission des compétences.



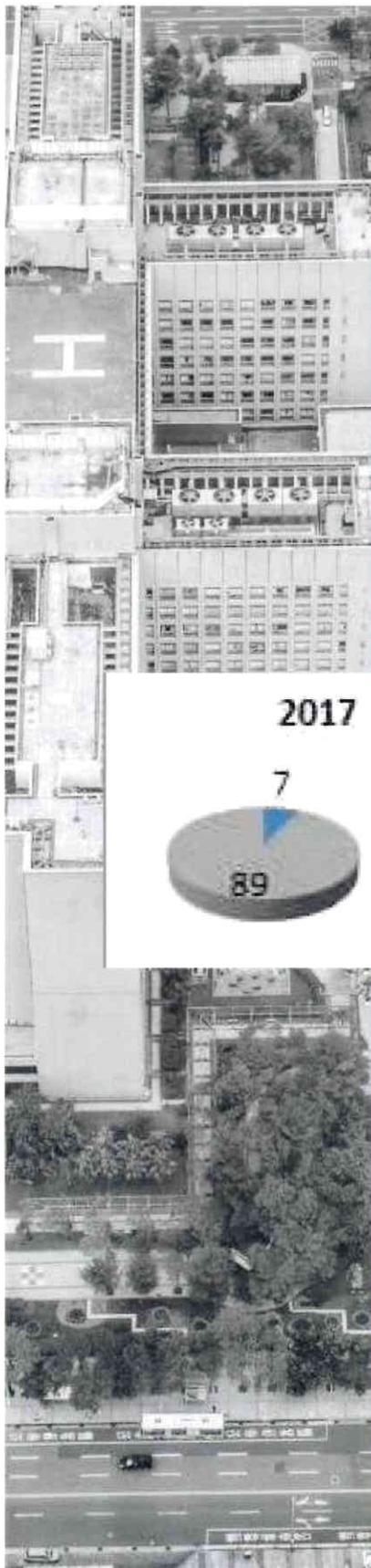
05

L'EVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES AGES AU 31/12

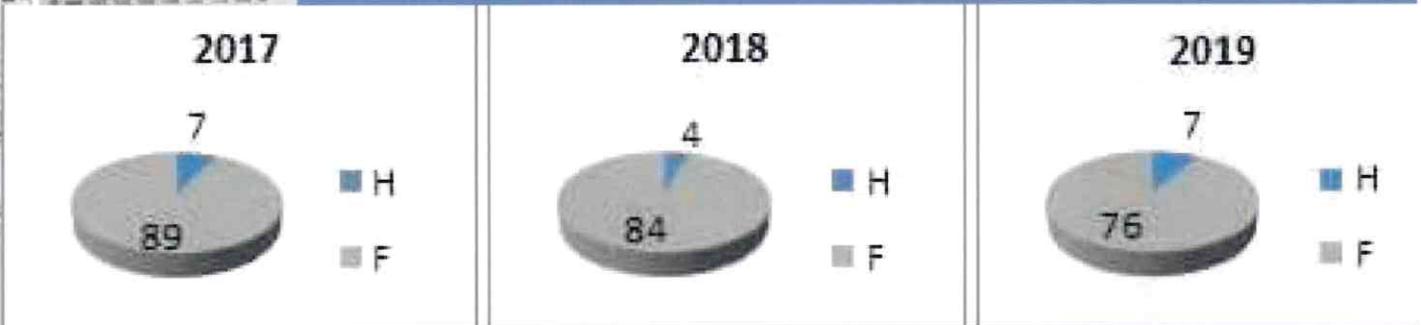


06

4-EFFECTIFS A TEMPS PARTIEL



Le nombre de salariés à temps partiel est en diminution.
 Nous essayons de satisfaire dès que possible les demandes d'augmentation du temps de travail des salariés dans la limite de nos possibilités en fonction des besoins sur le territoire, même si cela amène une moindre souplesse sur la répartition des suivis.



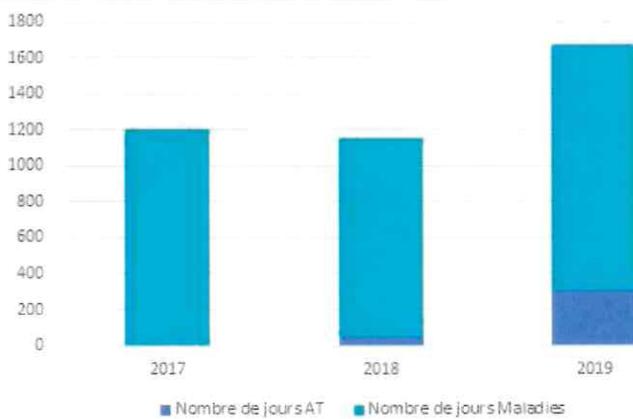
07

5-LES SALARIES AYANT EFFECTUE UNE FORMATION DANS L'ANNEE

En 2019, 72 salariés ont bénéficié d'une formation, représentant 2451.50 heures.



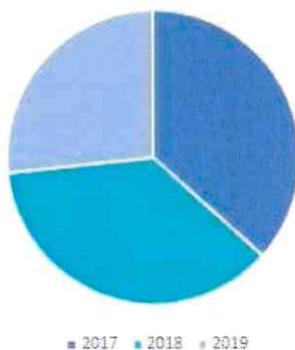
6-LES ABSENCES - MALADIE - AT



Le nombre de jours d'arrêts maladie a augmenté et correspond en moyenne à 10 jours par salarié, ce qui reste peu important étant donné les longs arrêts maladie pour certains salariés.

7-LE NOMBRE DE REUNIONS CSE-DP/CE

Nombre de réunion CSE - DP/CE



Le Comité Social Economique a été mis en place en Mars 2019.

Il est prévu dans l'accord relatif à la création et aux modalités de fonctionnement du comité social et économique 8 réunions par an (septembre - octobre - novembre - janvier - février - mars - mai - juin) dont 4 avec

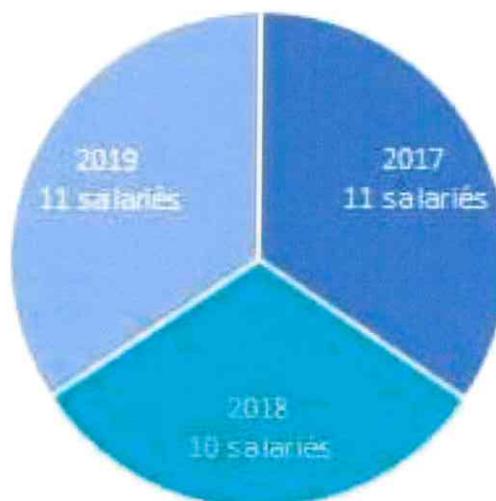
Commissions santé, sécurité et conditions de travail (septembre - janvier - mars - juin).



7-LE NOMBRE DE SALARIES AVEC RQTH

L'ARIEDA comprend 11 salariés bénéficiant d'une reconnaissance RQTH en 2019.

Nombre de salariés avec reconnaissance RQTH



SESSAD

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

SAFEP

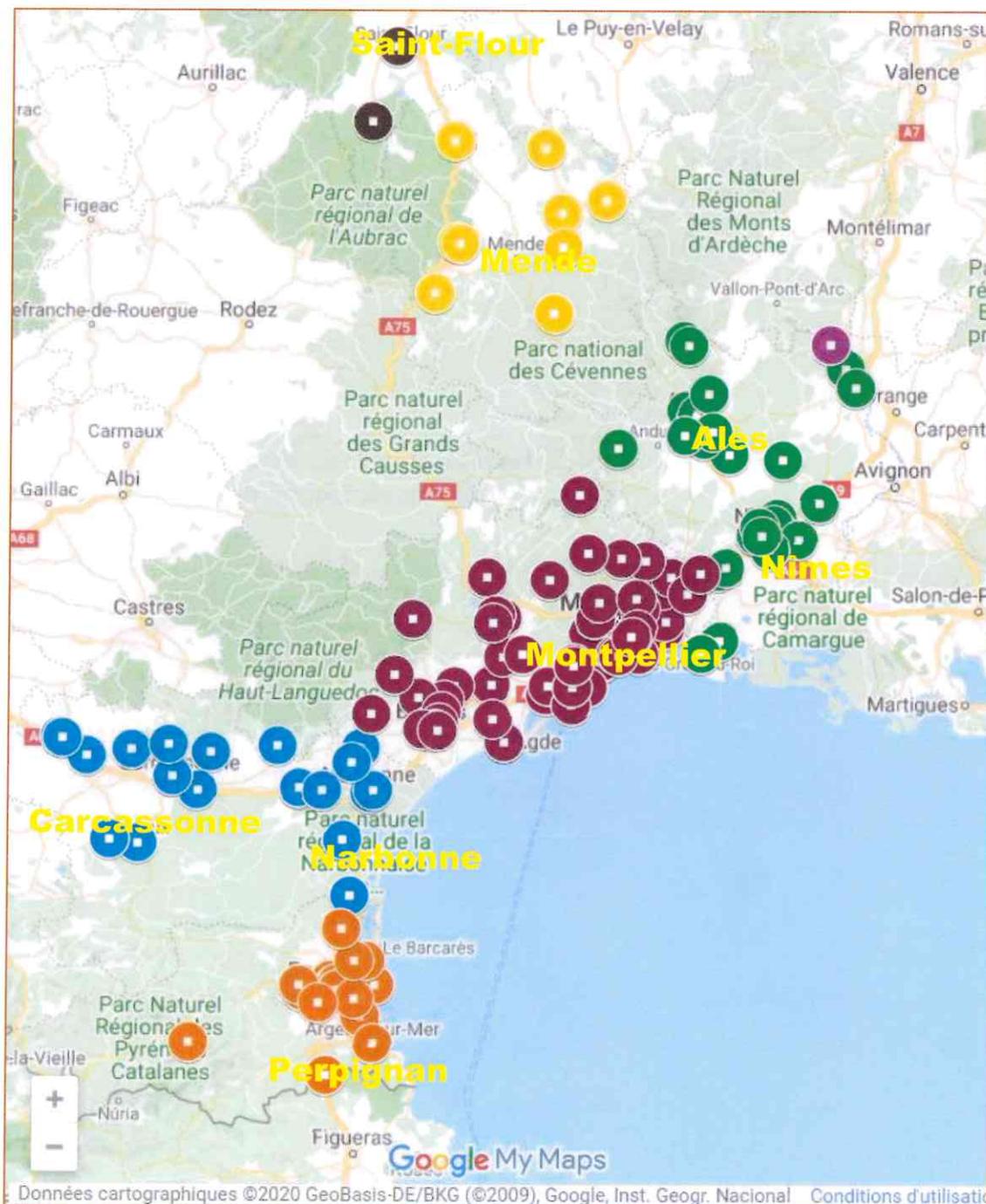
Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce

SSEFS

Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation

Répartition géographique des enfants accompagnés au 31 décembre 2019

Répartition régionale : 159 enfants accompagnés.

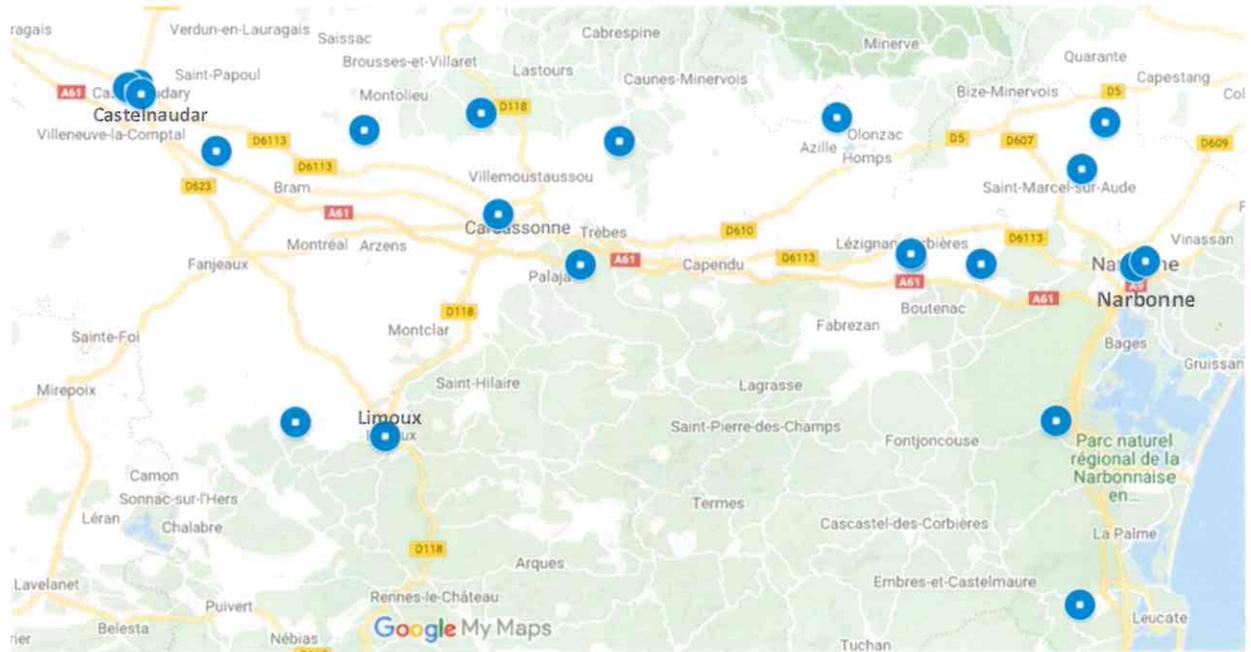


- Ardèche
- Aude
- Gard
- Hérault

- Lozère -
- Pyrénées Orientales
- Cantal

Répartition départementale :

Aude : 23 enfants accompagnés

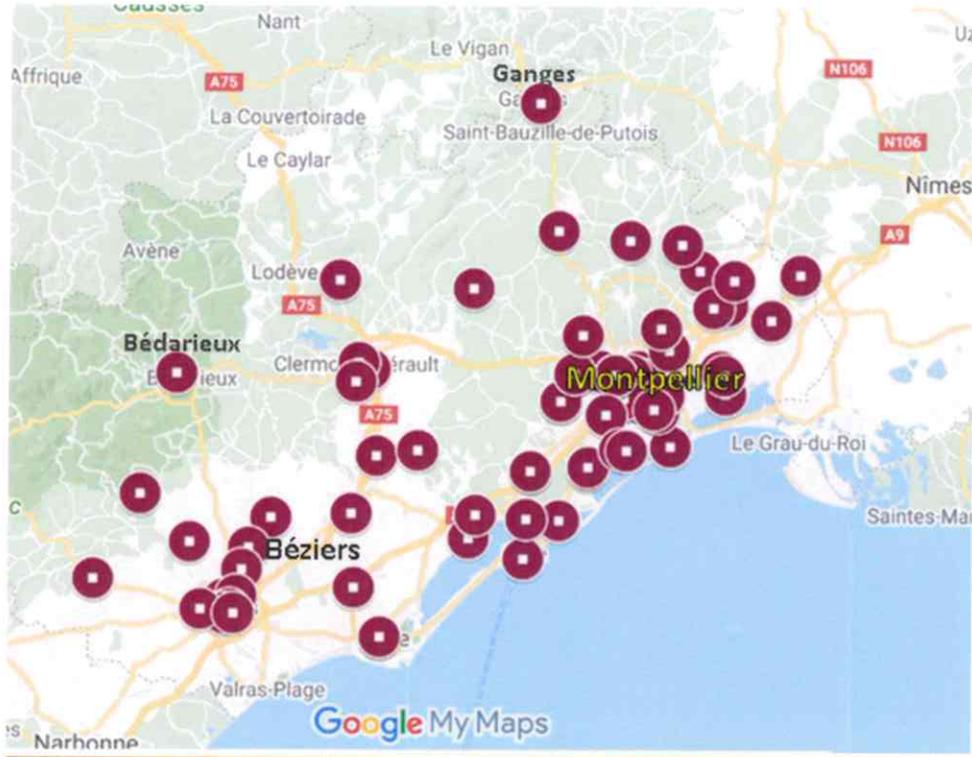


Gard : 33 enfants accompagnés ●

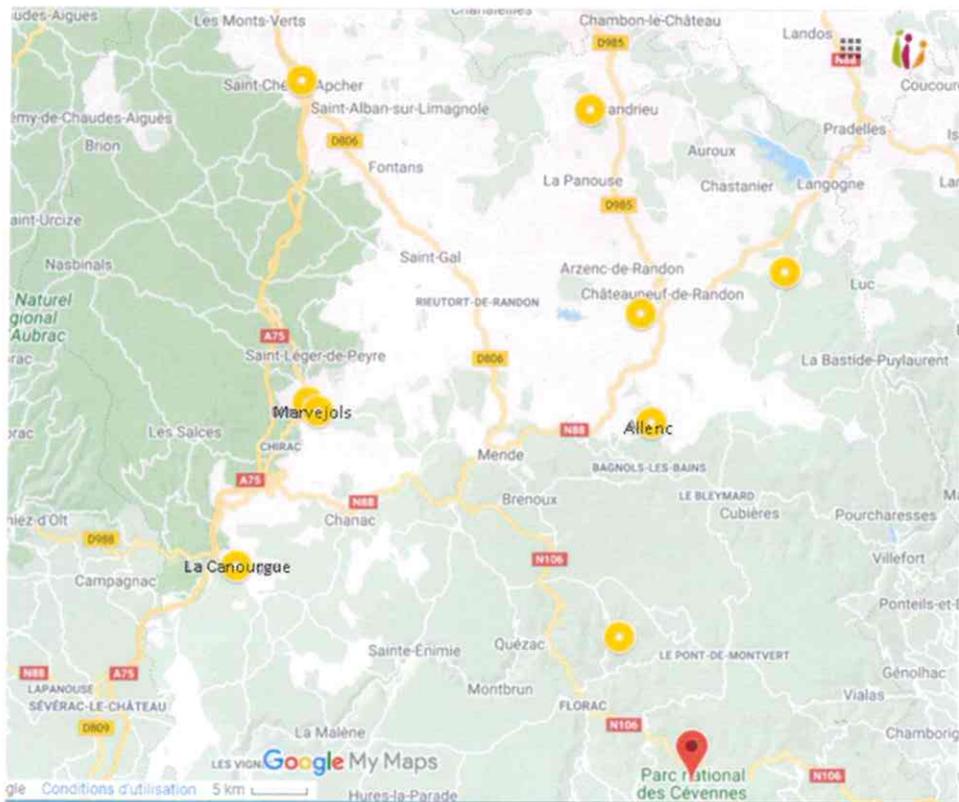
Ardèche : 1 enfant accompagné ●



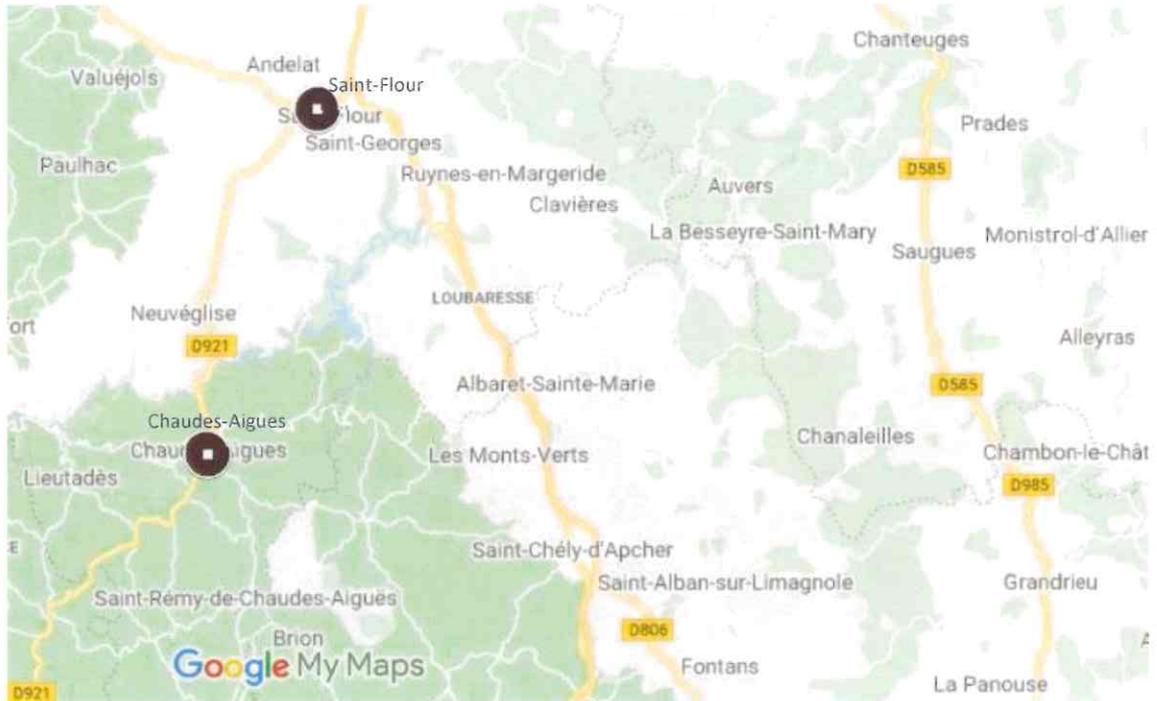
H rault : 74 enfants accompagn s



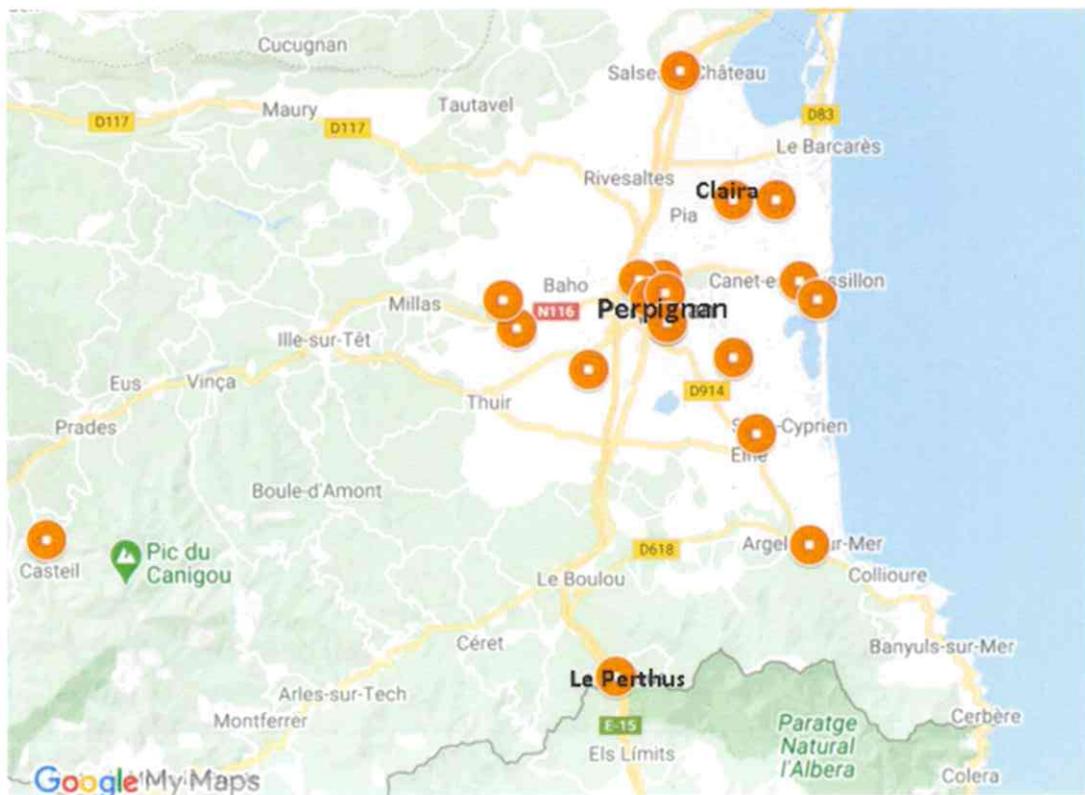
Loz re : 9 enfants accompagn s



Cantal : 2 enfants accompagnés



Pyénées Orientales : 19 enfants accompagnés



MISSIONS ET OBJECTIFS DU SESSAD

Cadre l gal du SESSAD :

Le SESSAD de l'ARI DA (SSEFS & SAFEP) rel ve depuis 2004 des articles D312-98   D312-110 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Auparavant il fallait se r f rer aux « Annexes 24 Quater ».

Le SESSAD de l'ARI DA est autoris    assurer l'accompagnement de 160 enfants d ficients auditifs, de la naissance   20 ans, sur l'ensemble des cinq d partements de l'ex-r gion Languedoc Roussillon :

- ✓ 155 places sur le Service de Soutien   l'Education Familiale et   la Scolarisation (SSEFS)
- ✓ 5 places sur le Service d'Accompagnement Familial et d'Education Pr coce (SAFEP).

Le financement du SESSAD est assur  par la CPAM sous la forme d'une dotation globale vers e par l'ARS qui est l'organisme tarificateur et de contr le du service.

Le SESSAD intervient  galement et sp cifiquement dans le cadre de :

- ✓ La Loi n  2002-2 du 2 janvier 2002 r novant l'action sociale et m dicosociale ;
- ✓ La Loi n  2005-102 du 11 f vrier 2005 pour l' galit  des droits et des chances, la participation et la citoyennet  des personnes handicap es.

Les missions du SESSAD :

Le service a pour objectif de mettre en place les actions  ducatives et th rapeutiques n cessaires   une compensation optimale du handicap, permettant   chaque jeune accompagn  de suivre sa scolarit  en milieu ordinaire, dans la perspective d'une insertion sociale et professionnelle r ussie.

L'inclusion individuelle d s le plus jeune  ge, dans un projet d'acquisition de la langue orale, est le mode d'accompagnement choisi par l'ARI DA. Elle n cessite autour de l'enfant une collaboration  troite entre la famille et les professionnels du SESSAD.

Les missions du SESSAD, telles que le CASF les d finit dans l'article D312-99, sont les suivantes :

L'accompagnement mis en place au sein de l' tablissement ou du service peut concerner les enfants ou adolescents aux diff rents stades de l' ducation pr coce, et, selon leur niveau d'acquisition, de la formation pr l mentaire,  l mentaire et secondaire dans l'enseignement g n ral, professionnel ou technologique. Les missions de l' tablissement ou du service comprennent :

- 1  L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent dans l'apprentissage des moyens de communication
- 2  La surveillance m dicale r guli re et g n rale de l' tat auditif (nature, importance,  volutivit , correction s'il y a lieu) et de ses cons quences sur le d veloppement de l'enfant ou de l'adolescent
- 3  La surveillance m dicale et technique de l'adaptation proth tique
- 4  L' veil et le d veloppement de la communication entre le d ficient auditif et son entourage selon des strat gies individualis es faisant appel   l' ducation auditive,   la lecture labiale et ses aides,   l'apprentissage et   la correction de la parole ainsi qu' ventuellement   la langue des signes fran aise,
- 5  L'enseignement et le soutien pour l'acquisition des connaissances et d'un niveau culturel optimum,
- 6  Des actions tendant   d velopper la personnalit  et l'insertion sociale.

Les b n ficiaires du service de soins :

Les enfants (d s la naissance), adolescents et jeunes adultes (jusqu'  20 ans) qui sont porteurs d'une d ficience auditive moyenne, s v re ou profonde, avec ou sans trouble(s) majeur(s) associ (s) ; et qui b n ficient d'une notification MDPH (d ficience  gale ou sup rieure   50 %).

Depuis quelques temps, certaines notifications d'orientation vers le SESSAD, concernent des enfants porteurs d'une surdit  avec des troubles associ s qui peuvent  tre majeurs. Pour exemple, nous avons re u des notifications concernant des surdit s unilat rales avec des troubles sp cifiques du langage (TSL)

Cette tendance risque de s'accroître à la lumière des réformes actuellement en cours de déploiement (RAPT, Serafin-PH, les PIAL, Communautés 360, Equipes d'appui médicosociales à la scolarisation, les PCPE, les dispositifs d'intervention ASE & Handicaps, etc.). Le prochain projet de service en réécriture depuis septembre 2019, abordera ce phénomène.

ANALYSE DE LA POPULATION

Le SESSAD dispose de **160 places autorisées**. Les enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés sont répartis sur les 5 départements du Languedoc-Roussillon.

Il est à noter :

- ✓ qu'un enfant est accompagné sur le département du Cantal depuis août 2015 (réponse indispensable à un besoin non couvert par ailleurs),
- ✓ 1 adolescente est domiciliée dans le Cantal et scolarisée en Lozère
- ✓ et 1 enfant est domicilié et scolarisé sur l'Ardèche depuis août 2018 (frontière Gard – déménagement Gard vers Ardèche)

Départements	File active 2019			Enfants suivis au 31 décembre 2019		
	TOTAL	SAFEP	SSEFS	TOTAL	SAFEP	SSEFS
11	26	1	25	23	1	22
30	33	0	33	31	0	31
34	88	0	88	77	0	77
48	12	1	11	10	1	9
66	19	1	18	18	1	17
Total	178	3	175	159	3	156

En 2019 nous avons accompagné en file active 178 jeunes :

- ✓ 49,4% dans l'Hérault
- ✓ 18,5 % dans le Gard
- ✓ 14,6 % dans l'Aude
- ✓ 10,7 % dans les PO
- ✓ 6,8 % en Lozère

Evolution mensuelle du nombre de prises en charge en 2019 :

	Effectif Places (Fin mois)	Effectif Places dans le mois	Effectif Places Facturées
janvier 2019	163	163	163
février 2019	163	163	163
mars 2019	163	163	163
avril 2019	163	164	163
mai 2019	164	164	164
juin 2019	164	165	164
juillet 2019	165	165	165
août 2019	165	177	165
septembre 2019	165	161	165
octobre 2019	160	161	160
novembre 2019	161	159	161
décembre 2019	161	159	161
Moyenne	163,08	163,67	163,08

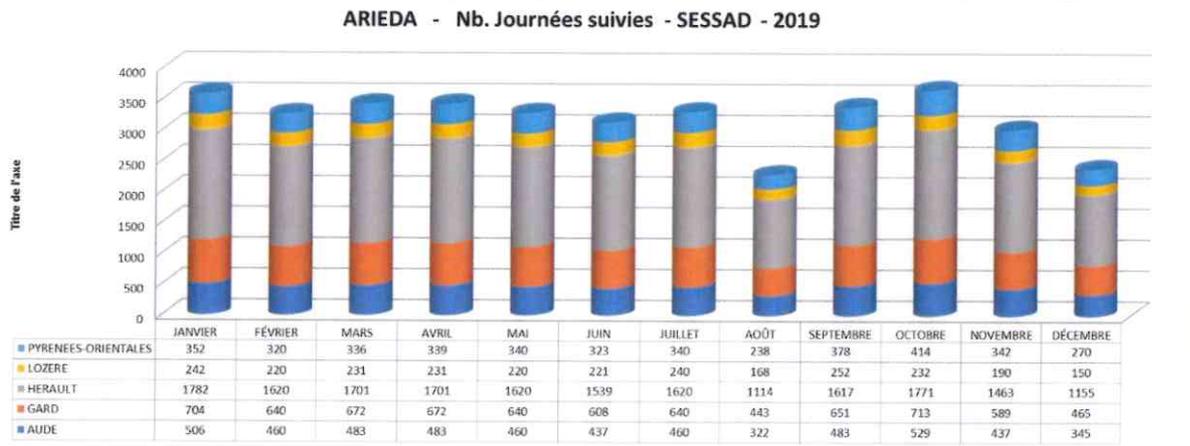
Au mois d'août les entrées et les sorties se « chevauchent », c'est pourquoi on y constate un différentiel de 19 places.

La moyenne de l'effectif facturé en 2019 est de 163 places.

Compte tenu des mouvements « entrées-sorties et absences diverses » déclarés à la caisse pivot CARSAT de Montpellier pour l'ensemble des accompagnements, il est constaté un effectif mensuel variable, la moyenne annuelle 2019 est légèrement supérieure à celle de l'autorisation de l'ARS.

La tendance est à l'augmentation du nombre d'enfants suivis / pour un même nombre de places autorisées (passage d'une logique de place à une logique de parcours amenant une réflexion autour des questions de solution, de prestation ou de dispositif.

L'activité réalisée en 2019 est au total de 38 134 journées (38 077 journées en 2018 également légèrement supérieure à 2017), réparties comme suit :

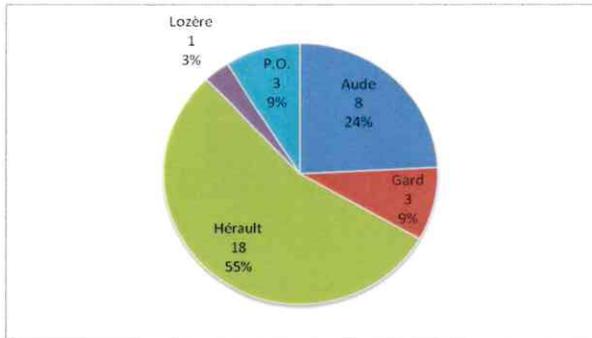


Entrées au SESSAD en 2019

Origine géographique des admissions en 2019 :

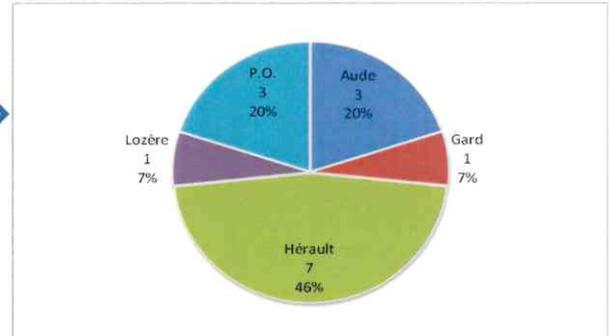
Origine des demandes d'admission en 2019 (33 demandes avec dossiers complets et examinées)

PO : 3 demandes dont 2 SAFEP
Lozère : 1 demande SAFEP



Origine des admissions en 2019 (15 admissions)

PO : dont 1 admission correspond à une jeune domiciliée dans les PO et scolarisée en Lozère



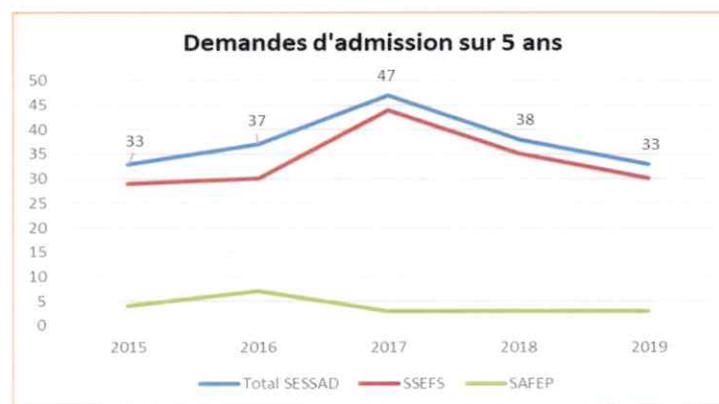
Évolution des demandes d'admission sur 5 ans

Le nombre de demandes d'admission reste relativement stable depuis 5 ans, autour de 38 demandes abouties ; c'est-à-dire des demandes avec dossier complet, ayant fait l'objet d'un positionnement en commission d'admission. D'autres dont le dossier n'est pas complet, ne sont pas étudiées en commission d'admission. Le secrétariat du SESSAD aide, lorsqu'il est sollicité, les familles à compléter leur dossier.

Le recrutement en janvier 2019 d'une assistante sociale, permet d'aller plus loin dans le soutien de ces demandes.

Nous avons développé une communication dans les départements auprès des services potentiellement orienteurs : CAMPS, CMPP, PMI, MDPH, ... Nous devons reproduire cette vague de communication prochainement.

En 2020-2021, les orthophonistes des PO et du Gard seront également réceptrices d'une plaquette Sessad Arieda afin de mieux faire connaître notre service sur ces territoires où d'autres services SSEFS existent et où notre visibilité n'est pas optimale.

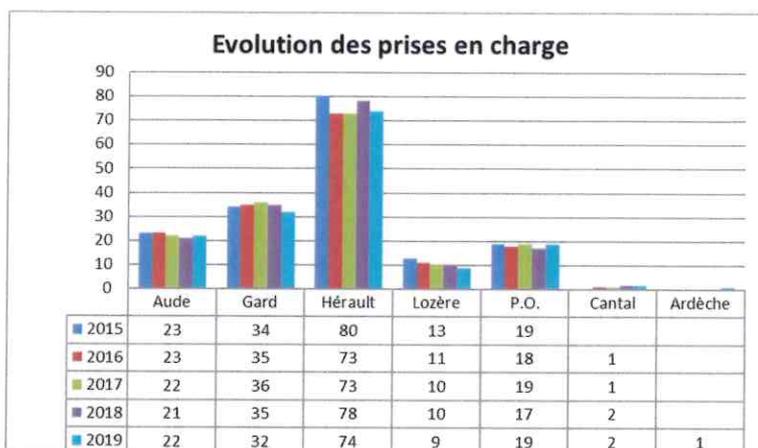


Évolution des prises en charge sur 5 ans :

Il nous est possible aujourd'hui de faire varier (à la marge) les effectifs entre département, en fonction des demandes d'admission. Cela ne devrait plus être possible au regard des évolutions liées au nouveau cadre d'intervention en cours de déploiement.

Nous allons devoir déclarer un nombre de places par département, pour intégrer ces places dans le logiciel « Via Trajectoire ». Ce logiciel doit permettre à terme, aux MDPH : de suivre l'occupation des places par établissement, de suivre également l'évolution de la liste d'attente, et le parcours de chaque notification. Nous allons tenter dans le cadre de la négociation du CPOM, de négocier un certain nombre de places à affecter régionalement.

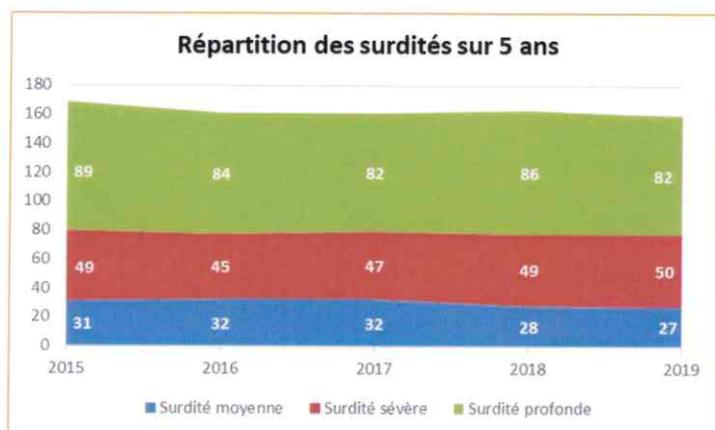
L'ARS sollicitée depuis 2 ans à ce sujet, n'a pas encore de réponse, l'équipe projet ViaTrajectoire non plus...



Répartition des types de surdité sur 5 ans :

En 2019, les surdités profondes représentent 51.5% des accompagnements ; les surdités sévères 31.5 %. Quant aux surdités moyennes : 17%.

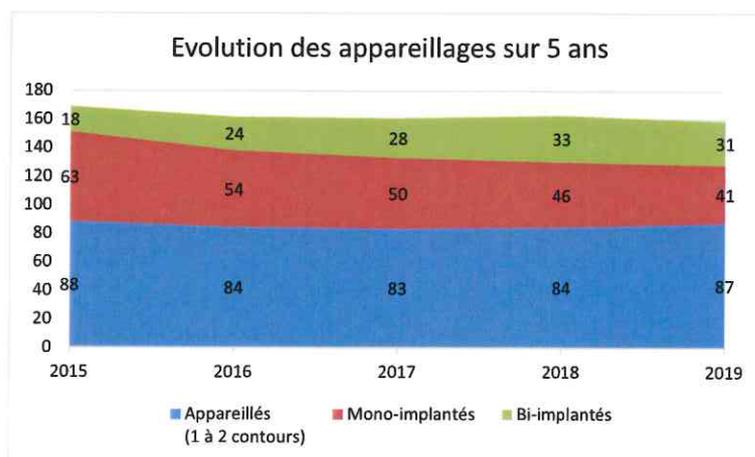
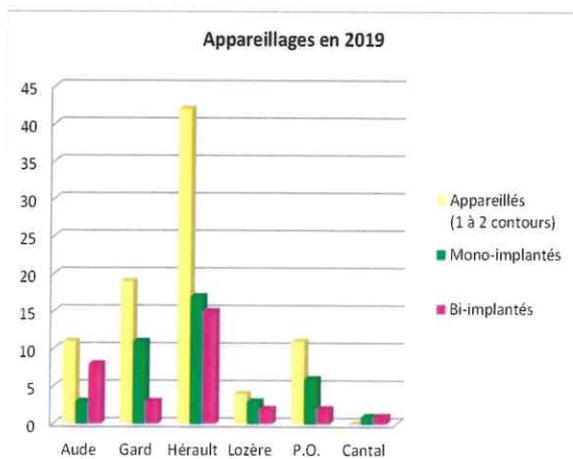
Les proportions restent équivalentes aux 5 dernières années



En 2013, 48,75 % des jeunes bénéficiaient d'un implant :

- 47 % en 2014
- 48 % en 2015
- 48,5 % en 2016
- 48,5 % en 2017
- 48,5 % en 2018
- 45,5 % en 2019

Nature des appareillages :



ANALYSE DE LA SITUATION SCOLAIRE AU 31 DECEMBRE 2019

Sur les 159 enfants et adolescents accompagnés au 31 décembre 2019 la répartition est la suivante :

	Nbre d'enfants	Répartition
Non Scolarisé	2	1%
Maternelle	12	8%
Primaire	60	38%
Collège	50	31%
Lycée professionnel	9	6%
Lycée général et technologique	17	11%
CAP	5	3%
BTS	1	1%
IME/IMPRO	3	2%

La part la plus importante est celle des jeunes inscrits à l'école primaire (38 %).

Les jeunes enfants (préscolaire et école maternelle) représentent 9 %.

48 % des jeunes accompagnés sont inscrits dans le secondaire :
- Collège : 31 % Lycée général, techno, pro + CAP : 17 %

2 % Etablissement spécialisé (Ime/Impro)

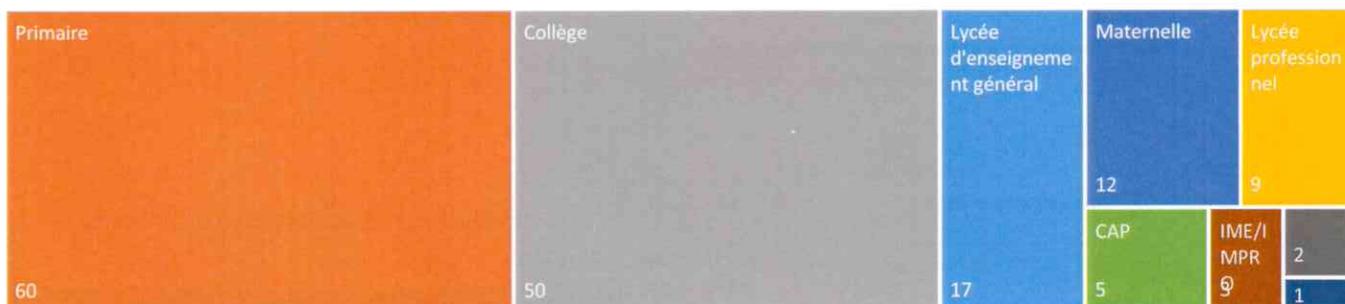
La forte représentation des jeunes scolarisés à l'école primaire s'explique par la précocité du diagnostic et/ou l'orientation par le personnel enseignant de l'école maternelle.

Ces proportions sont relativement équivalentes à celles de 2016, 2017 et 2018.



Situation scolaire au 31 décembre 2019

- Maternelle
- Primaire
- Collège
- Lycée professionnel
- Lycée d'enseignement général
- CAP
- BTS
- IME/IMPRO
- Non Scolarisé



Zoom sur les d partements :

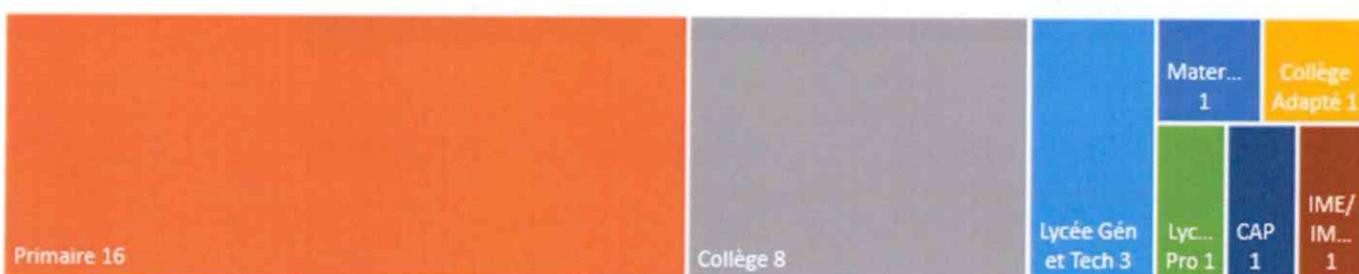
Situation scolaire dans l'Aude en 2019

- Maternelle
- Primaire
- Primaire ULIS
- Coll ge
- Coll ge ULIS
- Coll ge Adapt 
- Lyc e G n et Tech
- Lyc e Pro
- Non Scolaris 



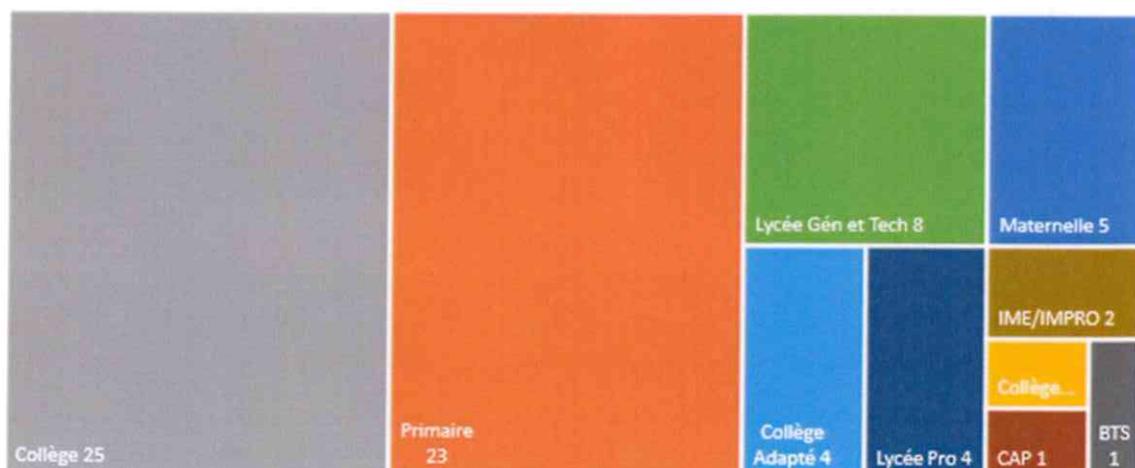
Situation scolaire dans le Gard en 2019

- Maternelle
- Primaire
- Coll ge
- Coll ge Adapt 
- Lyc e G n et Tech
- Lyc e Pro
- CAP
- IME/IMPRO



Situations scolaires dans l'H rault en 2019

- Maternelle
- Primaire
- Coll ge
- Coll ge ULIS
- Coll ge Adapt 
- Lyc e G n et Tech
- Lyc e Pro
- CAP
- BTS
- IME/IMPRO

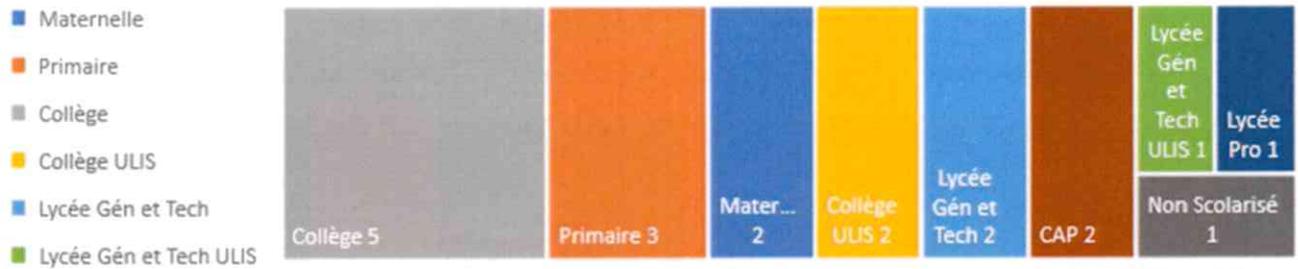


Situation scolaire en Loz re en 2019

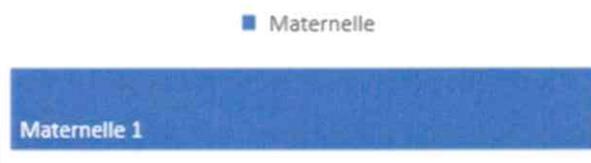
- Maternelle
- Primaire
- Primaire ULIS
- Lyc e G n et Tech
- Lyc e Pro



Situation scolaire dans les Pyr n es Orientales en 2019



Situation scolaire en Ard che en 2019



Situation scolaire dans le Cantal en 2019



 volution de la situation scolaire sur 5 ann es scolaires :

L' volution des accompagnements sur les 5 derni res ann es fait apparaitre une grande stabilit  dans les proportions qui n' voluent qu'  la marge.

En  cole maternelle :

12 enfants (soit 8 %) en 2019
17 enfants (soit 10 %) en 2018
11 enfants (soit 7 %) en 2017
7 enfants (soit 4,3 %) en 2016
13 enfants (soit 7,7 %) en 2015

En primaire :

60 jeunes (soit 38 %) en 2019
62 jeunes (soit 38 %) en 2018
68 jeunes (soit 42 %) en 2017
70 jeunes (soit 43,5 %) en 2016
70 jeunes (soit 41,4 %) en 2015

Au coll ge :

50 jeunes (31 %) en 2019
48 jeunes (29 %) en 2018
43 jeunes (soit 27 %) en 2017
43 jeunes (soit 26,7 %) en 2016
48 jeunes (28,4 %) en 2015

Au lyc e :

En 2019 : 9 jeunes en lyc�e professionnel,	17 jeunes en lyc�e g�n�ral,	soit 26 lyc�ens	(17 %)
En 2018 : 8 jeunes en lyc�e professionnel,	19 jeunes en lyc�e g�n�ral,	soit 27 lyc�ens	(17 %)
En 2017 : 11 jeunes en lyc�e professionnel,	19 jeunes en lyc�e g�n�ral,	soit 30 lyc�ens	(18,6 %)
En 2016 : 13 jeunes en lyc�e professionnel,	18 jeunes en lyc�e g�n�ral,	soit 31 lyc�ens	(19,2 %)
En 2015 : 11 jeunes en lyc�e professionnel,	13 jeunes en lyc�e g�n�ral,	soit 24 lyc�ens	(14,2 %)

A noter que :

- ✓ Nous avons accueilli 3 SAFEP cette ann e (2 dans les PO ; 1 en Loz re)
- ✓ 2 jeunes b n ficient d'une double prise en charge IME / SSEFS
- ✓ 1 jeune a b n fici  d'une double prise charge ITEP / SSEFS (Itep arr t  au bout de quelques semaines   la demande de la famille)

R sultats aux examens en juillet 2019 :

Cette ann e scolaire 2018/2019, ils  taient 21   passer des examens :

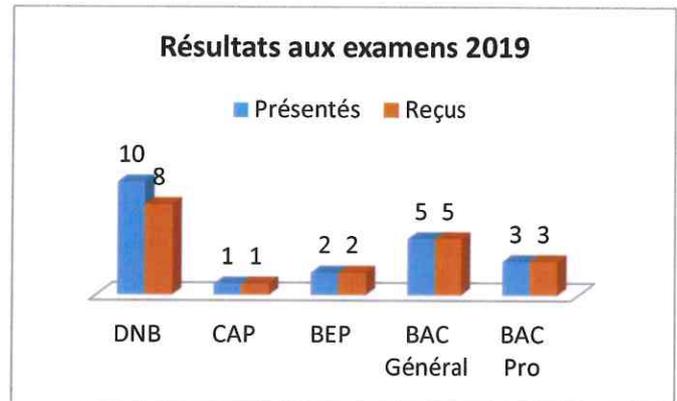
- ✓ 10 Dipl me National du Brevet (DNB)
- ✓ 1 CAP
- ✓ 2 BEP
- ✓ 5 Bac G n ral
- ✓ 3 Bac Professionnel

Les r sultats de l'ann e scolaire 2018-2019 sont une fois de plus tr s satisfaisants.

Ils t moignent des capacit s d'inclusion scolaire des jeunes sourds et d'autre part de la pluralit  des orientations scolaires r ussies par les jeunes accompagn s.

Ce r sultat est aussi le fruit d'une collaboration importante entre les familles, l'Education Nationale et les professionnels du SESSAD.

L'accompagnement soutenu du SESSAD s'arr te pour ces jeunes qui entrent d sormais dans des  tudes sup rieures ou dans la vie active. Il est alors essentiel que cette fin d'accompagnement soit pr par e avec le jeune et sa famille pour que le parcours ne rencontre pas de rupture et/ou que cette autonomie nouvelle soit v cue au mieux.



Comparatif sur 3 ann�es scolaires	CFG	DNB	CAP-BEP	Bac G�n�ral	Bac Pro
Taux de r�ussite 2018/19	-	80 %	100 %	100 %	100 %
Taux de r�ussite 2017/18	100	88.8 %	100 %	100 %	83.3 %
Taux de r�ussite 2016/17	100 %	90 %	87,5 %	80 %	100 %
Taux de r�ussite 2015/16	100 %	100 %	100 %	100 %	33 %
Taux de r�ussite 2014/15	-	90 %	100 %	80 %	66 %

L'investissement des parents dans le projet du SESSAD est essentiel tant sur la question de la socialisation, que sur celle des apprentissages scolaires. Lorsqu'elle est pr sente, le jeune est accompagn  au plus pr s de ses besoins et les r sultats scolaires s'en ressentent positivement.

Notre projet de service s'appuie sur un partenariat  troit entre parents et professionnels. La r ussite aux examens refl te l'efficacit  et la pertinence de cet axe fondamental du projet de l'ARI DA.

Orientation apr s les examens en juin / juillet 2019 :

- ✓ 8 jeunes ont pass s le bac en 2019, tous l'ont eu (2 bac S ; 1 bac ES ; 1 bac Stmg ; 1 bac Sti2d, 2 bac Pro Tmsec ; 1 bac Pro proth se dentaire).
 - o 5 de ces 8 jeunes b n ficient de prestations du P le Adultes de l'ARI DA (P le Etudes) du fait qu'ils suivent des  tudes sup rieures. 1 de ces jeunes a arr t  ces  tudes sup rieures en cours d'ann e.
 - o 1 de ces 8 jeunes est encore accompagn  par le SESSAD et poursuit un BTS
 - o 2 de ces 8 jeunes ont quitt  le SESSAD et recherchent du travail, sans accompagnement du P le Adultes Ari da
- ✓ 1 jeune a obtenu son CAP coiffure et n'a pas souhait   tre accompagn  par le SESSAD ou P le Adultes dans sa recherche d'emploi ou de formation.

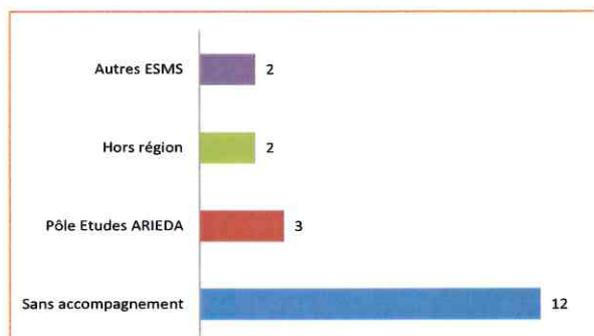
Les jeunes sont soutenus par les professionnels du SESSAD dans leur orientation post-dipl me afin d'int grer des  tudes sup rieures en lien avec leurs souhaits et possibilit s ou toute autre formation dipl mante pouvant permettre d'optimiser leur insertion professionnelle. Pour cela le SESSAD s'appuie sur les conseillers d'orientations, les salons de l' tudiant ainsi

que sur les comp tences du P le Adultes de l'ARI DA (via le P le Etudes) dont la coordinatrice rencontre chaque jeune afin de lui pr senter les missions du P le Adultes et voir avec lui quelles sont les possibilit s de prestations dans les  tudes ou formations pressenties. Ce dispositif (SESSAD- P le Adultes) se nomme « Plateforme Elan » et permet de fluidifier les parcours des jeunes en pr venant toute rupture, comme pr conis  dans les recommandations de l'ANESMS / HAS et le rapport Piveteau.

D'autre part, nous avons int gr  le projet r gional PIC (Plan d'Investissement des comp tences) port  par l'Union R gionale des Missions Locales. Ce plan doit permettre   des jeunes en situation de handicap, en rupture de parcours, d' tre aid s pour trouver des possibilit s de parcours adapt s, d bouchant sur des m tiers en tension.

Malheureusement, nous avons appris au d but de l'ann e 2020, que le projet d pos  par l'Union R gionale des Missions Locales, n'avait pas  t  retenu.

R capitulatif des 19 sorties en juillet 2019 :



Sur les 19 fins d'accompagnement SESSAD en 2019 :

- 3 jeunes b n ficient du P le Etude du P le Adultes de l'ARI DA
- 12 jeunes poursuivent leur parcours sans accompagnement, dont :
 - 2 dans des  tudes sup rieures
 - 4 sont en situation de recherche d'emploi
 - 6 poursuivent une scolarit 
- 2 jeunes ont quitt  la r gion, ils ont  t  dirig s vers un autre ESMS
- 2 jeunes sont accompagn s par un autre ESMS surdit 

Le SESSAD de l'ARI DA d veloppe des partenariats avec d'autres  tablissements et services qui nous permettent de pr parer et d'effectuer les orientations et r orientations dans un contexte rep rant et rassurant pour le jeune, en lien avec la famille et l' tablissement de destination.

Ce travail permet ainsi de s curiser et fluidifier le parcours du jeune et donc d'en  viter toute rupture.

Cependant, on constate que certaines sorties (soit post-dipl me, soit   la demande de la famille), ne b n ficient pas de relais m dico-social, malgr  les propositions du SESSAD ; il s'agit de la volont  des familles. Dans ce cadre nous mettons   disposition notre mission de veille, pour pouvoir r orienter ou r pondre   un besoin dans les 3 ans qui suivent la sortie.

La Plateforme Elan : SESSAD & P le Adultes

Pour am liorer la fluidit  du parcours du jeune et favoriser son appropriation, ses choix d'orientations et ses perspectives d'avenir, le SESSAD et le P le Adultes travaillent conjointement avec le jeune et sa famille,   travers la « Plateforme Elan »   :

- ✓ Pr senter le P le Adultes, ses particularit s, ses atouts aux jeunes susceptibles de s'y inscrire
- ✓ Informer sur les droits et les devoirs des jeunes quand ils deviennent majeurs et/ou quand ils acc dent aux Services Adultes de l'ARI DA (implications, modalit s d'accompagnement, droits MDPH, place des parents, financements)
- ✓ Accompagner le passage du SESSAD aux Services Adultes (rencontres entre le jeune, l' quipe SESSAD et la coordinatrice du P le Etudes de l'ARI DA)
- ✓ Mobiliser le jeune et sa famille autour d'une r flexion et d'une construction de son projet universitaire, professionnel ou pr professionnel.
- ✓ Orienter le jeune et sa famille vers les acteurs ressources

LA REECRITURE DU PROJET DE SERVICE

Entam  en septembre 2019 via des groupes de travail d partementaux et pluridisciplinaires, cette r criture s'est articul e autour des plusieurs th matiques :

- ✓ Le public : accueilli et   accueillir ; que pouvons-nous proposer   5 ans ? Qu'est ce qui doit  tre effectif dans 5 ans ?
- ✓ Le parcours du jeune : Evaluation de ses comp tences ; la notion de changement de cycle / d' ge / d' quipe ; livret des acquisitions du jeune avec pr conisation des professionnels - livret de fin d'accompagnement -
- ✓ L'offre de service : Gestion de la liste d'attente ; les outils de l'accompagnement ; le projet linguistique ; les prestations externes
- ✓ L'organisation territoriale : la coordination entre professionnels ; les modalit s de rencontres ; l'animation territoriale (interne) ; les partenariats territoriaux (externe).
- ✓ La participation / l'expression des usagers : Attentes des parents / formulation des besoins ; comment pouvons-nous mieux accompagner la participation ? ; les modalit s collectives d'expression.

Le Projet de service est   l' tape de sa relecture et derni res modifications   l'heure o  l'on  crit ce rapport d'activit  (juillet 2020) et il devrait  tre pr sent  aux  quipes d'ici la fin d'ann e 2020. La Crise sanitaire li e au Covid-19 a entra n  un retard dans l' criture du Projet de Service.

LES ACTIVITES COLLECTIVES

S jour  t  (de pr -rentr e), d'hiver (ski) et les activit s extrascolaires   la journ e

Les activit s collectives font partie int grante de la prise en charge de la surdit . Elles sont d'ailleurs int gr es dans la recommandation SESSAD de l'HAS.

Avec une exp rience de plus de 30 ans de s jours de pr -rentr e, nous pouvons mesurer tout le b n fice que les enfants tirent de ces regroupements,   savoir une meilleure « adaptation »   leur surdit .

Ces s jours ont aussi pour objectif de pr parer la rentr e, sous une forme ludique. Cela permet   l'enfant, au jeune, d' tre pr t   se remettre dans le contexte scolaire d s la rentr e. Cela notamment en limitant l'accumulation de retard en d but d'ann e qui pourrait  tre pr judiciable pour la suite de l'ann e scolaire.

Pour les plus jeunes, la d couverte de pairs, « comme lui », est un  l ment important et n cessaire   leur d veloppement. Ce brassage de diverses exp riences li es   la surdit  est une projection dans le futur. C'est aussi la d couverte de l'amiti  « sans les parents » et de l'autonomie.

Les adolescents, en particulier, sont tr s demandeurs de ces rencontres favorisant leur  panouissement et leur  quilibre.

Le projet associatif, se basant sur cette exp rience et sur la l gislation (en particulier le droit de r pit  voqu  dans l'article 8 de la loi du 11 f vrier 2005), consid re comme fondamental le d veloppement des activit s collectives en raison de leur n cessit  dans le processus de construction de l'identit  du jeune sourd.

Un nombre cons quent de jeunes a  t  concern  par diff rentes activit s pr par es et encadr es par le personnel du SESSAD.

R capitulatif des activit s 2019 (s jours, ateliers, sorties) :

2 SEJOURS	Lieu	Date	Age enfants concern�s	Nbre enfants pr�sents	Secteur
SKI	Le Chalet Saint Bernard - Ascou Pailh�res (09)	Du 25 f�vrier au 2 mars 2019	Enfants de 10 � 17 ans	20	Tous d�partements
PRE RENTREE	Domaine du Ventouzet - Ste Colombe de Peyre (48)	Du 24 au 29 ao�t 2019	Enfants de 6 � 17 ans	48	Tous d�partements

L'organisation des ateliers est r alis e par site g ographique, car il est difficile sur une demi-journ e (ou une journ e) au regard des contraintes de d placement, de rassembler les jeunes de fa on plus large.

Les  ducateurs fonctionnels, orthophonistes et psychologues, organisateurs de ces activit s extrascolaires, sont encourag s   poursuivre la mise en place de telles activit s dans un objectif d'ouverture au monde, de socialisation et de d tente.

Nous avons  galement poursuivi les groupes de discussion   destination des adolescents du coll ge au lyc e : chaque 1^{er} samedi des vacances scolaires.

25 ATELIERS / SORTIES	Lieu	Date	Age enfants concern�s	Nbre enfants pr�sents	Secteur
				Pr�sence moyenne	
Jorkyball	Perpignan	30/01/2019	14-18 ans	3	Pyr�n�es Orientales
Club Hippique	Montpellier	06/02/2019	Tous �ges	5	R�gion
Restaurant & Cin�ma	Montpellier Odysseum	23/02/2019	6-13 ans	12	Gard - H�rault Est
Histoire de l'imprimerie	Mus�e des 2 Alberts - Marvejols	27/03/2019	4-10 ans	3	Loz�re
Atelier de verrerie d'art	Palau del Vidre	23/04/2019	Tous �ges	6	Pyr�n�es Orientales
Plage et Mini-Golf	Le Grau du Roi	25/05/2019	7-12 ans	6	Gard - H�rault Est
Atelier Ludoth�que	Les enfants du Lude - Perpignan	10/2018 � 06/2019 - 1 mercredi/mois	5-6 ans	3	Pyr�n�es Orientales
Atelier Ludoth�que	Les enfants du Lude - Perpignan	09/2019 � 06/2020 - 1 mercredi/mois	3-7 ans	4	Pyr�n�es Orientales
Atelier Th��tre	Ganges	Ann�e scolaire	12 ans	1	Ganges
Ferme P�dagogique	Le Dolmen - Le Pouget	26/06/2019	5-7 ans	2	H�rault
9 Ecluses de Fons�ranes	B�ziers	03/07/2019	6 ans et +	3	Aude - H�rault Ouest
Teraventure	Saint-Christol	03/07/2019	4-12 ans	6	Gard - H�rault Est
Escape Game	Pierresvives - Montpellier	05/07/2019	8-17 ans	7	H�rault Est
F�te de la Science	Montpellier	05/10/2019	6-12 ans	3	H�rault
Bowling	Narbonne	21/10/2019	Tous �ges	9	Narbonne et Alentours
Cit� de Carcassonne	Carcassonne	21/10/2019	Tous �ges	6	Carcassonne et alentours
Bowling	Montpellier	22/10/2019	9-14 ans	8	H�rault est
La repr�sentation de la surdit�	Atelier - Perpignan	23-24/10/2019	Tous �ges	7	Pyr�n�es Orientales
Th��tre : M.A.I.S.O.N.	Th��tre Jean Vilar - Montpellier	11/12/2019	6-13 ans	7	H�rault Est
Restaurant & Jeux	Tommy's Diner & Baraka Jeux - Montpellier	14/12/2019	8-14 ans	7	H�rault Est
Atelier LSF	Montpellier	Janvier � juin 2019 - 2 mercredis/mois	8-12 ans	6	H�rault Est
Th��tre : Devenir Hibou	Th��tre de N�mes	06/11/2019	7-18 ans	5	Gard
Th��tre : Bon d�barras	Th��tre de N�mes	20/11/2019	7-18 ans	5	Gard
Th��tre : Le patin libre	Th��tre de N�mes	11/12/2019	7-18 ans	7	Gard
Th��tre : La chambre d�saccord�e	Th��tre de N�mes	18/12/2019	7-18 ans	5	Gard

DES « INFOS SURDITES » EN DEHORS DES ACCOMPAGNEMENTS

Ces infos surdités sont des interventions faites par les intervenants du SESSAD et qui ne concernent pas des jeunes accompagnés par le service :

- ✓ Dans des établissements scolaires (projets spécifiques des enseignants)
- ✓ Des soutiens à des familles sur liste d'attente ou en demande d'admission
- ✓ Des temps de formation (AVS, enseignants, autres ESMS)
- ✓ Des évènements (Différents comme tout le monde, Salon de l'Etudiant, Forum Emploi, etc.)

Nous sommes sollicités chaque année à maintes reprises pour ce type d'intervention auxquelles nous souhaiterions répondre avec plus de régularités et bien souvent plus positivement, notamment auprès des familles sur liste d'attente. Cependant l'état actuel de nos ressources humaines ne nous permettent pas de d'être plus présents.

L'embauche de l'assistante sociale permet aujourd'hui de soutenir de manière administrative les familles sur liste d'attente.

Nous souhaiterions pouvoir développer les interventions « hors place » afin de mieux répondre aux besoins des personnes sur le territoire et développer en ce sens une plateforme ressource en lien avec les orientations des politiques de santé actuelles (notion de désinstitutionalisation, PIAL, équipe d'appui esms à la scolarisation, Rapt, plateforme de service, communautés 360, dispositif d'intervention Ase-Handicaps, etc.)

Une mallette « sensi surdité »

Nous avons conçu en 2018 une mallette de sensibilisation à la surdité qui a obtenu le prix de la « Fondation EOVI MCD ».

Cette mallette est orientée vers l'information des différents lieux d'accueil et de scolarisation des enfants et jeunes sourds (Crèche, Halte-garderie, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées).

Elle est constituée de films, témoignages, de livrets, de casques pour des mises en situation, ...

La mallette a été présentée le jour de l'assemblée générale 2019, et sur les départements de l'Aude et de la Lozère auprès des familles et des différents acteurs de l'enfance et de la petite enfance (Ecoles, services, ...)

BILAN ET PERSPECTIVES

Notre activit  en 2019 a  t  sensiblement identique   celle de l'ann e 2018.

On le constate dans le bilan chiffr , il y a peu de variation en terme de public, de profil de surdit , de localisation. Les r sultats aux diff rents examens sont pour leur part, tr s proches de 100 % de r ussite (100% pour les BAC, BAC pro, CAP et BEP), ce qui est une confirmation de la pertinence nos modalit s d'accompagnement.

Il faut rappeler que le niveau de qualification, la formation, sont des crit res tr s importants d'acc s   l'emploi ; avoir un niveau de formation, un dipl me est donc fondamental pour les projets de vie d'adultes des jeunes accueillis au SESSAD de l'ARI DA.

Cependant la r ussite de la scolarit , n'est pas suffisante pour d velopper un projet de vie  panouissant, il est n cessaire de d velopper   c t  de scolarit  une vie sociale qui permettra de trouver sa place dans une  quipe de travail, dans ses relations amicales, sociales, dans la soci t  en g n ral...

Pour cela le SESSAD de l'ARI DA propose de nombreuses activit s extra scolaires, ainsi que des s jours. Ces actions, trop peu nombreuses, (nous les d veloppons en fonction de nos moyens) favorisent ce d veloppement d'une vie sociale, mais aussi permettent aux jeunes sourds de se rencontrer, et d' changer sur leur v cu de la surdit .

Ces activit s sont mal valoris es par les organismes de tarifications, le soin et la r education,  tant jug s prioritaires.

D'autre part, nos r sultats sont positifs, mais ils sont aussi peu, voire pas, pris en compte dans les diff rents indicateurs demand s par nos autorit s de contr le, qui servent    valuer nos actions.

Cela devrait changer prochainement, puisque les  valuations externes et internes des services m dico-sociaux vont  voluer et vont enfin prendre en compte les r sultats   court, moyen et long terme des accompagnements. Cela est pour nous une bonne nouvelle, puisque c'est depuis longtemps un de nos points forts. L'enqu te de 2012, r alis e par le CREAI sur le devenir des enfants suivis par le SESSAD de l'ARI DA et sortis durant la p riode 1981   2011, met en  vidence un taux d'acc s   l'emploi et de poursuite d' tudes sup rieures remarquables. (+ de 70%)

Les demandes d'admissions ont recul  depuis 2017. Nous avons  t  plus exigeants en mati re de compl tude des dossiers qui sont pr sent s   la commission d'admission (Nous proposons une aide aux parents pour compiler l'ensemble des pi ces du dossier) ; la secr taire du SESSAD et l'assistante sociale sont disponibles pour conseiller, accompagner les parents dans ces d marches. Cela n'est pas la seule raison, il y a aussi une communication   d velopper pour que nos services soient davantage connus. Nous avons commenc  en 2019   proposer des s ances d'information, dans les d partements de la Loz re et de l'Aude ; les autres d partements feront aussi l'objet des m mes actions.

Les demandes de l'ann e 2020 repartent   la hausse, nous avons  tudi  37 dossiers de demandes d'admission.

Cela est encourageant, mais il faut continuer   communiquer sur notre service. Bien souvent, nous rencontrons des parents qui n'avaient pas d'information, voire pas connaissance du tout du SESSAD de l'ARI DA.

En 2019, nous avons initi  la d marche de r criture du projet de service. Cette d marche doit nous permettre de nous projeter sur les ann es 2020-2025, et de d finir nos objectifs en mati re de public, de modalit s d'intervention, de partenariats, etc... C'est un document sur lequel nous nous appuierons pour n gocier avec l'ARS (Agence R gionale de Sant ) notre prochain contrat d'objectifs et de moyens.

Dans ce projet de service, nous devons int grer toutes les r formes en cours et   venir : La r ponse accompagn e pour Tous, le suivi des demandes avec le logiciel via-trajectoire, la notion de file active, le r f rentiel SERAFIN-PH, la r forme des  valuations, la r forme des nomenclatures, etc., ... autant de changements qu'il faut mettre en place dans nos services.

Ce projet de service devait  tre valid  au cours du printemps 2020, mais le COVID 19 a retard  son  laboration, avec le confinement. L' laboration du projet reprendra en septembre, et il devra  tre termin  pour la fin d'ann e 2020.

LES PERSPECTIVES

Tout d'abord il nous faudra terminer la r daction du projet de service avec tous les enjeux,  volutions, pr cisions qu'il doit comporter ; ce sera la base, le document de r f rence des ann es qui viennent et sur cette base nous allons n gocier avec l'ARS le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Cette  tape sera tr s importante pour le financement de notre service, mais aussi au regard du public accueilli, des modalit s d'accompagnement, des partenariats et sur les prestations annexes que nous pourrions d velopper.

Nous devons nous former,  largir nos comp tences   d'autres types de handicaps : les troubles Dys, les Troubles du spectre autistique, ... qui parfois sont associ s   la surdit . L'an dernier une psychologue de l'ARIEDA a poursuivi un cursus universitaire pour obtenir le titre de « r f rent surdi-c cit  ». Former des r f rents et des  quipes dans chaque type de handicap est notre volont , pour mieux accompagner et d velopper davantage de travail de r seau.

A titre d'exemple, en 2019, 17% des enfants d ficients auditifs accompagn s par l'ARIEDA  taient atteints d'un trouble associ ...

La professionnalisation de nos  quipes se poursuivra dans d'autres domaines, afin d'int grer les  volutions d clin es par le projet de service, de d couvrir de nouveaux outils, de d velopper de nouveaux modes d'intervention, d'enrichir nos bases th oriques...

Au-del  de la formation, nous souhaitons enrichir le projet de la plateforme ELAN, en lien avec le p le Adultes, afin de favoriser la d finition, la consolidation du projet de vie d'adulte du jeune, sur le plan de la formation, des  tudes sup rieures, de la vie professionnelle et sociale. Ce travail devra mixer des comp tences des diff rents p les, et c'est l'essence m me du projet de l'ARIEDA, de permettre la r alisation du projet de vie,   tous  ges, des personnes sourdes, o  qu'elles vivent en OCCITANIE.

Nous engagerons,  galement, un travail d'actualisation des modalit s de r alisation des projets individuels, avec la volont  d'une plus grande participation des familles.

Et puis, il va falloir tenir compte de cette ann e 2020, tronqu e par l' pid mie de CORONAVIRUS. Il faudra s rement, avancer,   vue, en fonction de l' volution de l' pid mie, et des directives sanitaires, des conditions de scolarisation, ... Nous devons  tre attentifs aux enfants, aux jeunes qui ont v cu un premier semestre compliqu  avec une grande p riode de confinement, de cours d mat rialis s, par visio. Pour les jeunes sourds cela a  t  une difficult  que la plupart ont bien surmont e. Cependant, nous mesurerons   la rentr e de septembre le r el impact de cette p riode. Il faudra aussi  tre en soutien des parents qui ont  t  mobilis s durant cette p riode.

Et enfin, nous devons essayer de reprendre sereinement le cours de nos actions, et poursuivre le d veloppement qualitatif de nos services afin d'apporter les meilleures r ponses possibles.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PÔLE ADULTES 2019

Dispositifs Emploi - Formation
EST - OUEST

Dispositif Etudes

Le rectorat
L'université

Le Social à l'ARIEDA

SAVS - SIMES
Social 30 - GARD
Equipe Technique Conventionnée

Formation continue des professionnels
De nouvelles perspectives pour 2020 pour le
Pôle Adultes



Introduction

LE PÔLE ADULTES

Ce rapport inaugure une nouvelle série de rapports d'activités des services du pôle adultes rédigé par la cheffe de service du pôle adultes et la responsable du dispositif emploi formation Occitanie OUEST. Pour l'année 2020, l'équipe de direction à la volonté d'inscrire les équipes de terrain dans ce processus. Ils/elles pourront expliquer par des vignettes, leur travail au quotidien afin de rendre visible leur technicité et leur complémentarité avec tous les acteurs des territoires.

LES MISSIONS

Le pôle adultes de l'ARIEDA anciennement nommé SIJS a été créé en 1989 par l'ARIEDA pour répondre aux besoins des adultes sourds. Initialement prévu pour accompagner les jeunes sortant du SESSAD, il s'adresse, aujourd'hui à toutes personnes sourdes et malentendantes.

Le projet de pôle adultes, c'est donc une volonté de réunir des dispositifs sur un territoire vaste pour apporter des réponses innovantes.

Aujourd'hui, le pôle adultes compte cinq dispositifs, des équipes, des usagers et des bénéficiaires qui interagissent entre eux. C'est une alchimie de compétences et de complémentarité en faveur de la personne sourde et malentendante ; une équipe pluridisciplinaire (coordinatrices, secrétaires, interfaces de communication, travailleuses sociale, interprètes en langue des signes, psychologues) qui propose un accompagnement et/ou des prestations adaptés aux besoins des adultes sourds dans le cadre des études supérieures, de la formation, de l'emploi et de l'insertion sociale.

Au total, ce sont environ 1000 usagers bénéficiaires sourds avec tous modes de communication (LSF , oral, bilingue...) ayant de plus de 16 ans et habitant en Occitanie .

NOTRE OBJECTIF

Son objectif est de rendre **accessible** les structures et dispositifs de droit commun existants (établissements d'enseignement supérieur, centres de formation professionnelle, entreprises, CAP EMPLOI, POLE EMPLOI, CAF, MDPH, etc.) sur l'ensemble de la région Occitanie.



DISPOSITIFS EMPLOI-FORMATION (DEF)

2019 marque un tournant dans la dynamique des Dispositifs Emploi-Formation (DEF) avec l'obtention et la mise en oeuvre du nouveau marché des Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS) de l'AGEFIPH en février dernier. Si nous nous appuyions jusqu'alors sur deux organisations distinctes correspondantes aux allotissements définis par l'AGEFIPH, soit cinq départements en Occitanie Est d'une part, et huit départements d'Occitanie Ouest d'autre part, nous travaillons aujourd'hui vers une harmonisation des pratiques tout en respectant les spécificités de chaque territoire.

Par ailleurs, le déploiement du marché PAS s'est accompagné de nombreux changements en divers points pour le Pôle Adulte de l'ARIEDA et a demandé une grande capacité d'adaptation à l'ensemble des équipes.

MISSIONS DU DEF

La mission du DEF est de venir en appui des prescripteurs et des bénéficiaires dans la réalisation du projet de ce dernier. Les interventions s'organisent en 3 axes principaux, la formation, vers l'emploi et dans l'emploi.



UN NOUVEAU MARCHÉ DE NOUVEAUX OUTILS

“ 5 prestations qui se déclinent en 8 modules qui nous permettent de répondre de manière plus précise et plus adaptée aux besoins des personnes sourdes ”

A compter du 19 février 2019 les nouvelles prestations PAS ont été déployées sur l'ensemble de la région Occitanie. Ce nouveau marché s'étend sur une période de deux ans fermes avec une année optionnelle renouvelable une fois, soit potentiellement jusqu'en 2023. A présent, ce sont 5 prestations qui se déclinent en 8 modules qui nous permettent de répondre de manière plus précise et plus adaptée aux besoins des personnes sourdes du territoire en fonction de leur situation.

Les prestations de « *pré-diagnostic* » et « *bilan complémentaire* » viennent enrichir l'offre d'intervention que les prestataires peuvent proposer en appui aux prescripteurs. Respectivement, ces PAS permettent d'aiguiller le référent de parcours sur le handicap le plus prégnant dans une situation de pluri-handicap et d'établir un point de situation global de la personne en proposant une approche plurielle des conséquences de la surdité (vie sociale, personnelle et professionnelle). D'autre part, le module de « *veille* » apparaît pour permettre de sécuriser les parcours dans le temps à la suite de nos interventions.



DE NOUVEAUX OUTILS AU SERVICE D'UNE COLLABORATION RÉAFFIRMÉE ENTRE PRESCRIPTEUR ET PRESTATAIRE

Une adaptation de nos procédures internes a été nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences du marché.

Ce marché met en avant une intervention plus fluide et au plus proche des besoins de la personne tout au long de son projet. La mobilisation d'un nouveau module est désormais possible pour venir compléter une prestation en cours et ainsi s'inscrire dans une **continuité de parcours**.

FICHE DE LIAISON

Interventions en appui des référents de parcours

SYMBOLE DE LA CO-CONSTRUCTION

Un nouveau document entre en vigueur avec le lancement du nouveau marché, la fiche de liaison. Celle-ci permet une communication plus fluide et régulière entre prescripteur et prestataire. Elle retrace les étapes clefs du parcours et facilite la mobilisation d'un nouveau module en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de la personne à un instant T. D'autres modalités de prescriptions et restitutions sont également venues alléger les procédures administratives jusqu'alors en vigueur.



DES EQUIPES EN MOUVEMENT

2018 a été une année d'installation d'un service et des équipes sur le territoire Midi-Pyrénées.

2019, a été le temps nécessaire pour que l'équipe s'étoffe dans sa pluridisciplinarité.

Certaines personnes ont, également, rejoint les effectifs en remplacement de collaborateurs.

Pour le DEF EST, on observe des mouvements d'équipe car certaines collaboratrices sont parties vers d'autres projets et d'autres sont en congé parental.

Sarah PERIER, psychologue à temps partiel, a intégré l'équipe début octobre. Elle intervient en soutien aux bénéficiaires afin de leur permettre de s'inscrire au mieux dans leur projet respectif ainsi qu'en soutien auprès des équipes.

Durant les congés maternité de Jessica Donato et Louise COLLE, se sont respectivement **Frédéric LANDOLFI** et **Amandine DUCOURNEAU**, interfaces de communication qui ont assuré le remplacement et ainsi la continuité du service.

Sur le département du Gard **Alexandra BABOULIN** a pris le poste d'interface de communication suite au départ de Valérie Houlière.

En octobre, nous avons également accueilli, la nouvelle cheffe de service **Cécile LEBAS**, qui a rejoint l'équipe de direction de l'ARIEDA pour assurer la continuité du travail de **Demba GADJIGO** sur la responsabilité des services du Pôle Adultes. Ce dernier a évolué vers la mission de Directeur Adjoint.

Pour finir, c'est **Céline KAZIRE** et **Julia BROUDIN**, interprète en Langue des Signes Française qui sont venues compléter nos équipes en décembre.



UN ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE

Depuis maintenant plusieurs années, l'ARIEDA travaille de concert avec le Mas des Moulins à la création de nouveaux locaux partagés sur Montpellier, dans la perspective de réunir sous le même toit, l'ensemble des dispositifs du pôle adultes. 2019 a été l'année de l'installation dans ces locaux pour les équipes du DEF EST – SAVS-SIMES – Pôle Etude – ETEC.

De plus, l'équipe de Toulouse et l'interface de communication de Perpignan ont investi de nouveaux locaux afin de pouvoir proposer un cadre de travail adapté, tant aux professionnels, qu'aux bénéficiaires accueillis.

27 rue Mailly - 66000 Perpignan
19 chemin de Nicol -31200 TOULOUSE

CONSOLIDATION DU PARTENARIAT LOCAL

Au cours de l'année, nous avons poursuivi l'inscription des services dans le partenariat local sur l'ensemble des territoires:

Pour le secteur Ouest, nous avons conventionné avec **Marylène CHARRIERE**, intervenante sourde en sensibilisation à la surdité et communication non-verbale, **Jeremie SEGOUAT** et **Léa LOMBARDET**, interprètes en LSF respectivement sur les secteurs de Toulouse -Ariège et Albi-Tarn.

Sur le secteur Est, **Amandine JAY** interprète en LSF à pu rejoindre l'équipe de sous-traitant.

Afin de pouvoir réorienter les personnes vers un acteur du social accessible et adapté, nous avons établi un premier contact avec le SAVS-IRIS en vue d'un partenariat institutionnel. D'autre part, c'est avec Interprétis, SCOP Toulousaine d'interprètes en LSF, que nous avons poursuivi les échanges en vue d'une future collaboration qui nous permettrait d'apporter des réponses plus conséquentes notamment sur les situations de formation, dont le nombre augmente au fil des années.

Les services peuvent se féliciter de ses bons contacts avec les différents acteurs de l'insertion professionnelle. Les équipes sur chaque territoire ont participé aux sensibilisations à la surdité afin de faire rayonner les services, le professionnalisme des collaborateurs ARIEDA permet la qualité des liens et de s'adapter aux changements permanents de notre secteur.

Depuis septembre 2019, nous tentons de redynamiser le territoire Gardois et Audois.



2019 EN QUELQUES CHIFFRES

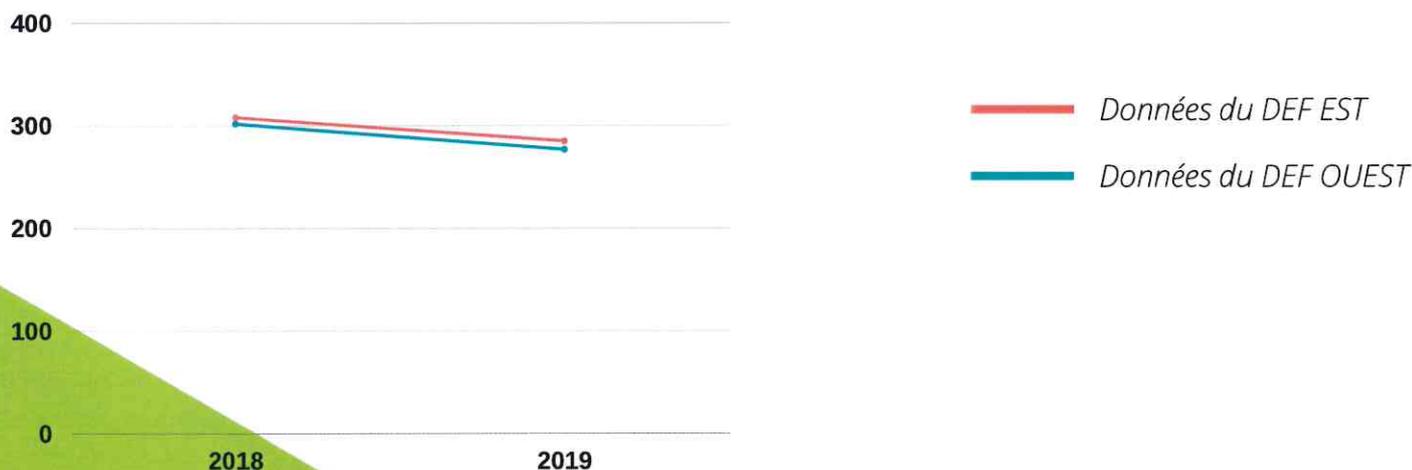
ACTIVITÉ ANNUELLE

Nos actions s'articulent autour de 3 axes principaux: vers l'emploi, dans l'emploi et en formation.

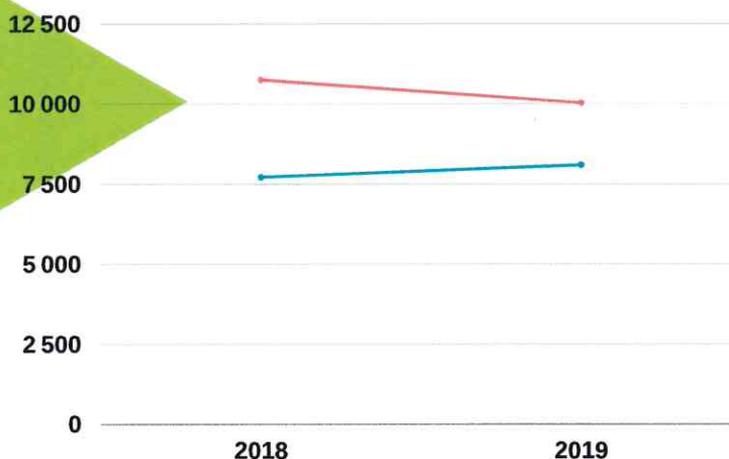
Avec l'arrivée du nouveau marché PAS, il y a eu une difficulté exprimée par les prescripteurs de se saisir des nouveaux outils pour mobiliser le service. **Toutefois une diminution d'heures sur le secteur EST est observable et peut s'expliquer par le départ d'une interprète en Langue des Signes sur l'équipe de Montpellier.**

Cependant, le travail de sensibilisation au nouveau cadre d'intervention entrepris dès le démarrage du marché en février 2019 en partenariat avec l'AGEFIPH, a pu permettre aux équipes, prescripteurs et bénéficiaires de se saisir rapidement de ces changements. Dans cette même dynamique, le travail de réseaux des équipes de terrain a pu permettre de soutenir l'appropriation des nouveaux outils par l'ensemble des référents de parcours sur l'ensemble du territoire.

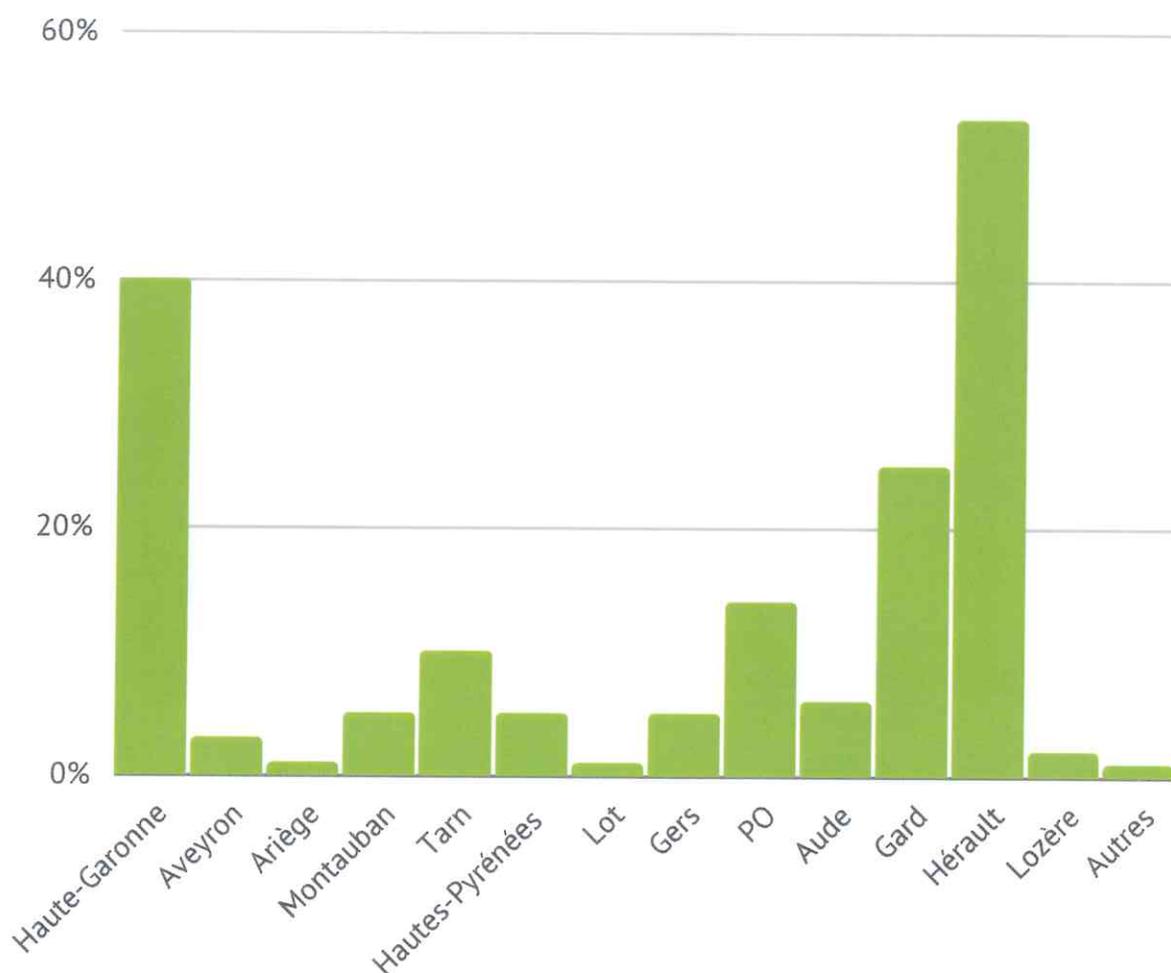
Evolution du nombre de bénéficiaire



Heures annuelles réalisées



RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES INTERVENTIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA GRANDE RÉGION OCCITANIE

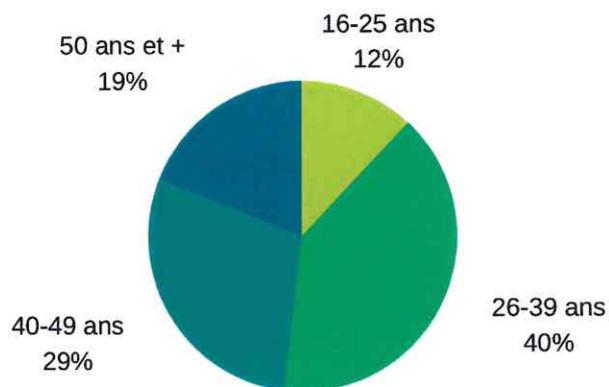


Une présence majoritaire sur les 2 départements principaux de la nouvelle grande région Occitanie, Hérault et Haute-Garonne

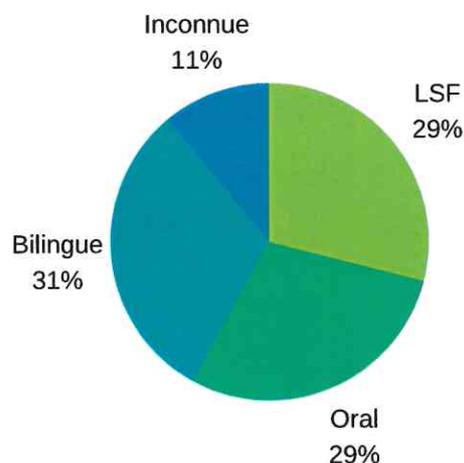


LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES DEF OUEST

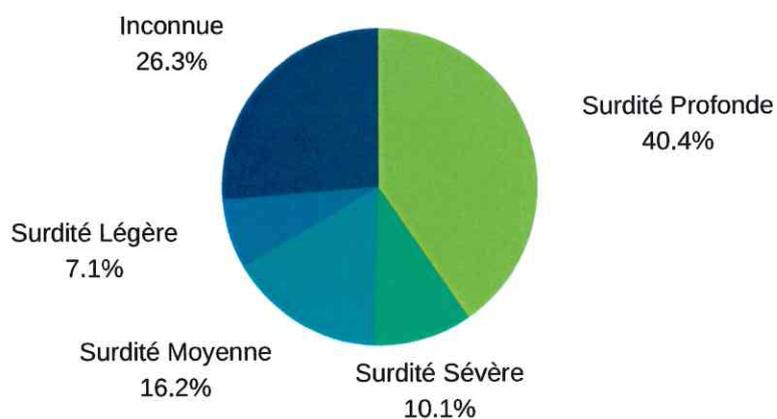
Catégorie d'âge



Mode de communication

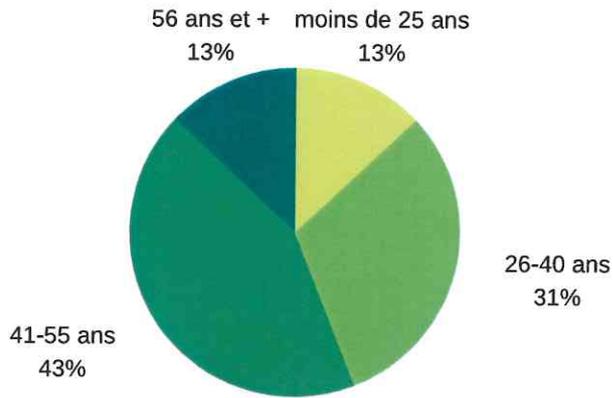


Degrés de surdit 

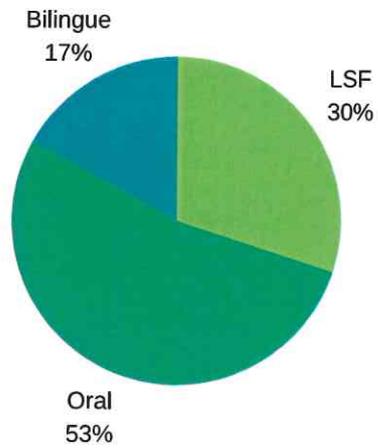


LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES DEF EST

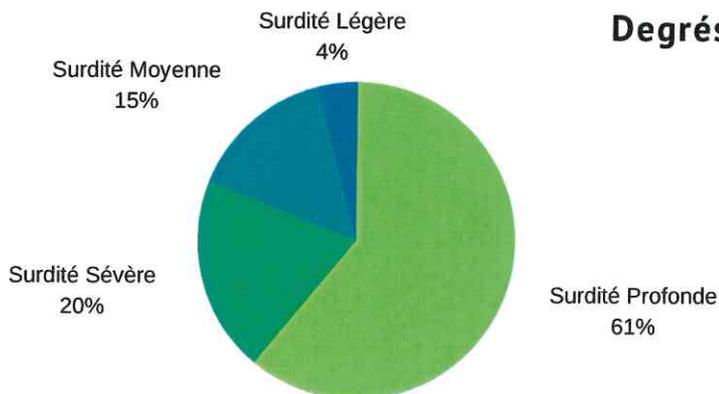
Catégorie d'âge



Mode de communication

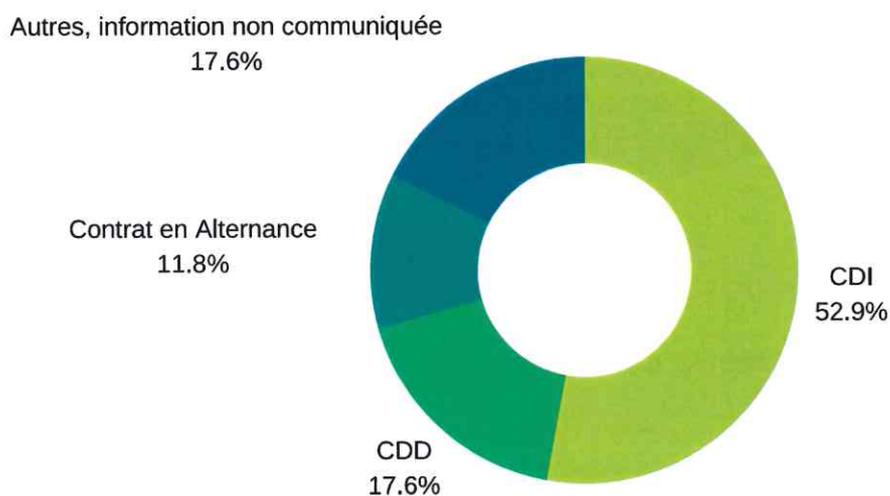


Degrés de surdité



ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Occitanie OUEST



“ Plus de la moitié des entrées en poste sont des CDI ”



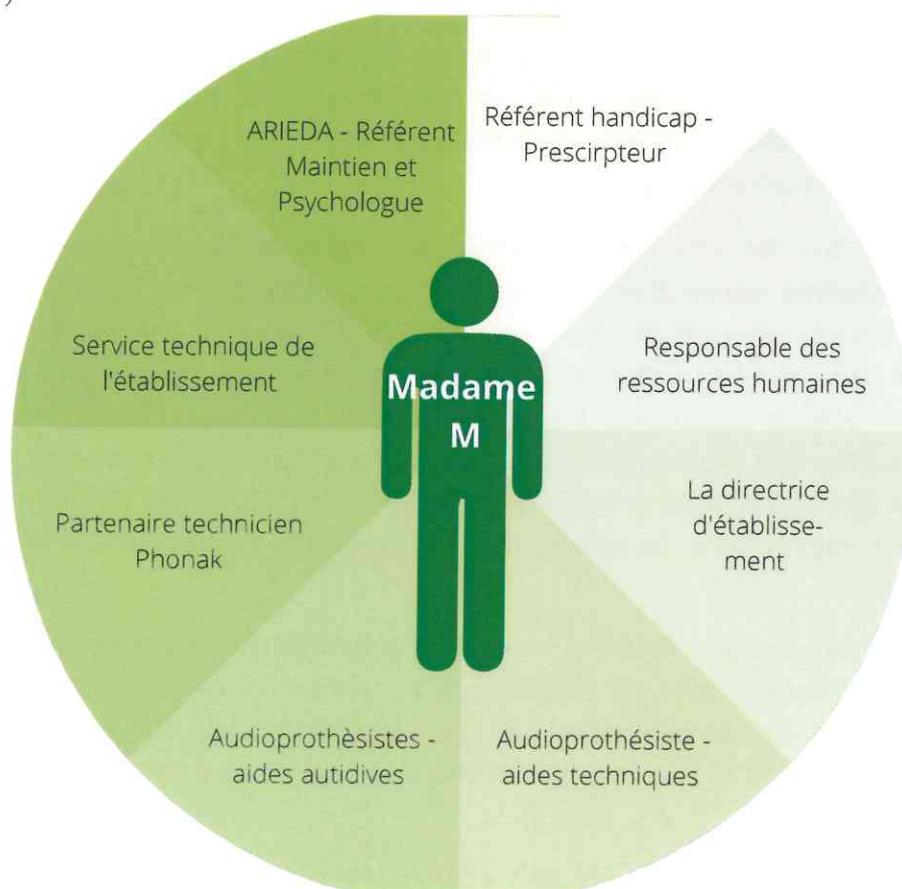
NOS ACTIONS PRINCIPALES VERS L'EMPLOI

De manière transversale, nous avons pu travailler en proximité avec Cap Emploi 30, 66, 34, 31 et 81 sur la question de l'accessibilité des salons de l'emploi.

Dans l'Est, c'est une réflexion autour de la mise en place d'ateliers collectifs sur les Techniques de Recherche d'Emploi dans le Gard qui a pu être menée. Une action similaire a été évoquée avec les partenaires Héraultais.

ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

(PERRINE ROUX, RESPONSABLE DU DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST, GWÉNAËLLE ROZIER, INTERFACE DE COMMUNICATION FONCTION RESSOURCE "AMÉNAGEMENT DE POSTE")



PARCOURS DE MADAME M.

Une Collaboration Multipartenariale en plusieurs étapes

1 Sollicitation par le Référent Handicap de l'établissement suite à des difficultés de communication sur le poste via la fiche de Prescription.

Après une 1ère de prise de contact avec **Madame M**, nous organisons une rencontre sur site avec **sa Direction**, les professionnels de **L'ARIEDA** afin de présenter nos modalités d'intervention et actions possibles.

Après un premier niveau d'évaluation du besoin, nous pouvons proposer un plan d'action et des stratégies de compensation afin de répondre à la demande conjointement identifiée.

3

Le plan d'action se décline en différents axes de travail: aménagements techniques, organisationnels et humains.

L'ARIEDA a pour rôle tout au long du parcours d'aménagement, de coordonner les interventions de chacun des professionnels.

De manière générale, nous travaillons en proximité avec **l'audioprothésiste référent de la personne**, cela permet de s'appuyer sur une relation de confiance déjà établie avec la bénéficiaire. Dans le cas présent, le professionnel identifié a pu réaliser les réglages nécessaires pour permettre un appairage entre les prothèses et les aides techniques identifiées. En complémentarité, nous avons sollicité un **partenaire technicien en aides techniques** (Phonak) afin de proposer une présentation des accessoires à Madame M.

Coordination des données avec **le service technique de la structure en charge du réseau télécommunication interne** afin de s'assurer de la compatibilité des aides techniques identifiées.

5

Un premier bilan intermédiaire en fin de période d'évaluation a été organisé en présence de l'ensemble des acteurs mobilisés autour de la situation afin de présenter les premières conclusions relatives à l'analyse des besoins et la mise en oeuvre concrète des aménagements techniques. Pour finir, nous avons mobiliser un **second audioprothésiste spécialisé dans les aides techniques** afin de proposer une phase de test du matériel. Suite à cette étape, un bilan sera réalisé pour venir valider ou ajuster les préconisations en lien avec le **Référent Handicap - prescripteur**.

En parallèle, afin d'accompagner Madame M. et son environnement professionnel dans l'appropriation des aménagements de manière globale, les professionnels de L'ARIEDA proposent une action de sensibilisation et de présentation des aménagements techniques, organisationnels et humains, nécessaire à la bonne intégration de Madame à son poste de travail.

7

L'ensemble de ce parcours a pu se réaliser sur une durée globale d'environ 9 mois entre la date de réception de la demande et l'action de sensibilisation qui vient clôturer et présenter les aménagements réalisés.



ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION

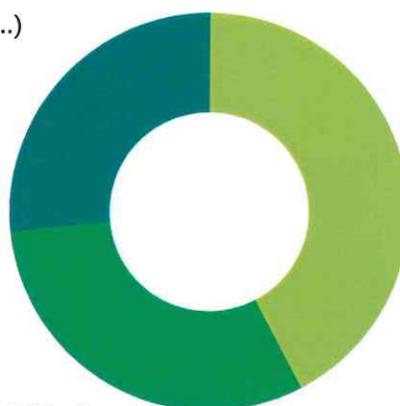


Cette année 46 personnes ont pu être accompagnées dans un projet de formation sur le territoire Ouest, 24 sur l'EST.



Répartition des formations - Territoire OUEST

Formations courtes (habilitation, certification,...)
26.7%



Formations longues
42.2%

Formations courtes (VPP, POI,...)
31.1%

NOS ACTIONS PRINCIPALES DANS LA FORMATION

Nous avons fait le choix de penser notre intervention dans les projets de formation dans une dynamique de construction tripartite.

Les référents de parcours, le bénéficiaire, le centre de formation et l'équipe de l'ARIEDA élaborent ensemble le projet d'accompagnement.

Nos interventions s'articulent notamment autour des étapes suivantes:

- Evaluation des besoins partagées
- Proposition d'intervention
- Sensibilisation à la situation de surdité de la personne sourde
- Soutien à l'équipe pédagogique tout au long du parcours
- Intervention lors des temps pédagogiques identifiés.



PARCOURS DE MONSIEUR L.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA FORMATION

(PERRINE ROUX, RESPONSABLE DU DISPOSITIF EMPLOI FORMATION OUEST, GÉRALDINE MORENO, INTERFACE DE COMMUNICATION "RESSOURCE FORMATION")



Projet initial: Monsieur L n'a pas de projet professionnel défini. Son conseiller en insertion professionnel l'oriente vers une **formation courte collective** de 3 mois afin de lui permettre d'explorer différentes pistes professionnelles. Le conseiller - référent de parcours, recherche avec l'appui de l'ARIEDA le dispositif de formation le plus adapté aux besoins et attentes de la personne accompagnée.



LES INTERVENTIONS DE L'ARIEDA

Rencontre et évaluation des besoins de la personne sourde

Afin de soutenir le conseiller en insertion professionnelle (CIP), l'interface de communication va établir le **profil de surdité et de communication** de la personne. Seront alors retracés les éléments qui permettront au CIP d'orienter au mieux la personne vers un dispositif de formation adapté à ses besoins. A l'éclairage des stratégies de compensation déjà employées par la personne sourde et de ses expériences passées, le conseiller pourra mobiliser les ressources nécessaires à l'aménagement du parcours.

Rencontre avec le centre de formation et la personne

La **rencontre avec le centre de formation** sera l'occasion de présenter nos modalités d'intervention et de recueillir les données indispensables pour établir le projet d'accompagnement : planning de la formation, examens, méthodologie employée, aménagements mis en place par l'équipe pédagogique, ...

Ce temps d'échange sera également l'occasion d'identifier les besoins du centre de formation afin qu'il puisse se rendre accessible et aboutir à un **projet d'accompagnement réaliste**.

Une **proposition d'accompagnement réalisée de manière tripartite** (la personne sourde, l'ARIEDA et le centre de formation) est **soumise à la validation du référent de parcours**. Elle comprend les aménagements humain, organisationnel et pédagogique. Le CIP pourra mobiliser le dispositif des PAS pour soutenir l'ensemble des acteurs dans la mise en accessibilité du parcours de formation de la personne accompagnée et la **mobilisation des professionnels** compétents.

Proposition d'intervention à valider par le CIP

En complément de l'intervention des professionnels lors des cours en présentiel, nous pouvons également être en soutien aux formateurs sur la mise en accessibilité des supports de cours, la mise en place d'aménagement pédagogique en cours et lors des examens,

Réévaluation du projet tout au long du parcours

Pour répondre au mieux aux besoins de la personne et du centre de formation des bilans intermédiaires sont proposés tous les trimestres. Des réajustement peuvent alors être réalisés.



LE DISPOSITIF ETUDES

Le dispositif Etude a pour mission d'accompagner les étudiants sourds dans la formation supérieure sur l'ensemble du territoire d'Occitanie Est (ex région Languedoc Roussillon). Les établissements concernés sont les lycées, les universités et les écoles supérieures.

Conformément à la loi « handicap » de 2005, il est indispensable que ces étudiants en situation de handicap puissent suivre une scolarité dite ordinaire dans l'enseignement supérieur et continuent à bénéficier, dans les mêmes conditions que dans l'enseignement secondaire, d'un projet individuel d'intégration.

Pour ce faire, après évaluation de la situation de l'étudiant (type de surdité et ses conséquences, situation de communication), l'ARIEDA avec l'établissement d'accueil co-construisent un projet de compensation qui tient compte de différents paramètres.

La majorité des personnes accompagnées est orientée par le Pôle Enfants de l'ARIEDA, du CESDA34, de l'Association Paul Bouvier ainsi que tout jeune souhaitant s'inscrire dans un projet d'études supérieures.

Le travail de terrain s'articule en lien avec les référents handicap du rectorat et des universités dans le cadre défini par la loi 2005. Il s'agit d'une concertation étroite entre chaque institution pour mobiliser les ressources internes et permettre la réussite de l'étudiant.

Le dispositif assure donc la coordination des différents partenaires et interlocuteurs en mettant en oeuvre différentes actions telles que l'intervention :

- des interprètes en LSF,
- de preneurs de note,
- de soutien pédagogique,
- de sensibilisation à la situation de surdité,
- d'aménagement des examens, ...

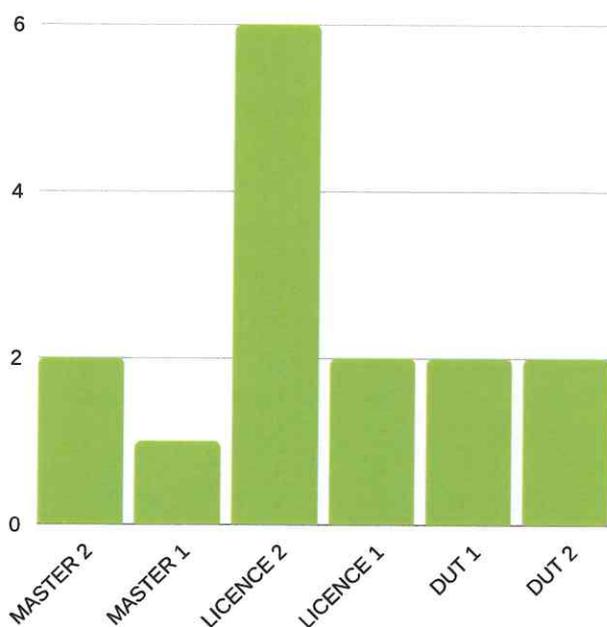
Malheureusement, il n'est pas toujours possible d'accompagner les jeunes : il est des cas où les financements nécessaires ne sont pas mis à disposition. Cela concerne certains ministères (de la santé, de l'agriculture...), les étudiants inscrits dans des établissements privés (grandes écoles notamment), ou dans certaines universités. En effet, les universités disposent de moyens financiers spécifiques, pris sur une enveloppe nationale, pour la gestion des étudiants en situation de handicap. Certaines ont choisi de gérer la totalité des besoins des étudiants en mettant en oeuvre des ressources internes.

De plus, cette année, une baisse de dotation du rectorat a mis en tension l'accompagnement des professionnels.



En 2019, 100% des étudiants accompagnés par le dispositif Etudes ont validé leur année et obtenu leur diplôme, soit 13 jeunes.

7 nouveaux étudiants ont pu intégrer le dispositif en septembre 2019.

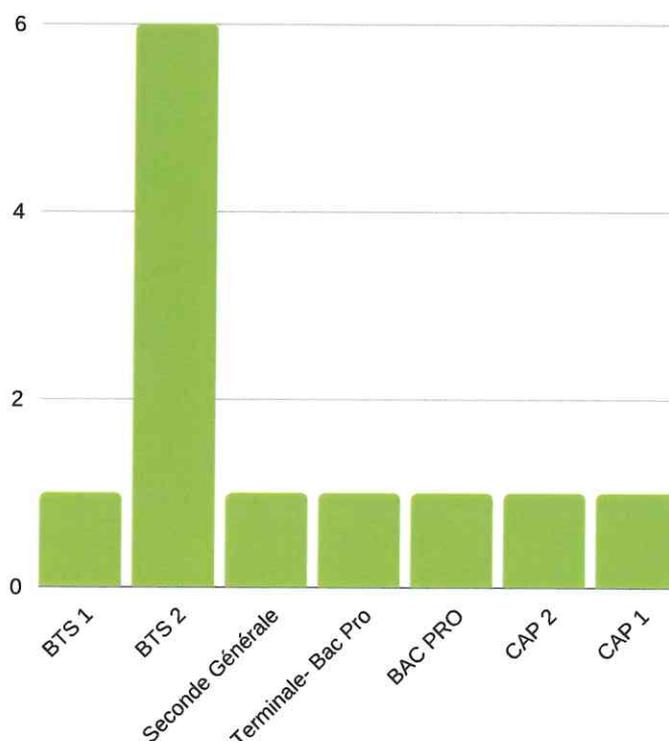


ETUDIANTS SUIVIS À L'UNIVERSITÉ

Les professionnels du dispositif pôle études interviennent dans des formations différentes : STAPS, Arts appliqués, Assistante de gestion, Génie biologie, Design de produit... et fréquentent des établissements sur tout le territoire Occitanie EST.

ETUDIANTS SUIVIS AU RECTORAT

Le rectorat a sollicité l'ARIEDA pour 12 étudiants en 2019. Comme l'université, la spécificité du pôle études est de s'adapter et d'individualiser les projets d'accompagnement



DES PARTENARIATS ACTIFS

L'ARIEDA s'appuie sur différents dispositifs existants afin de défendre les intérêts des étudiants sourds. Tout d'abord, au National à travers les associations telles que Droit aux savoirs, l'UNAPEDA auxquelles l'ARIEDA adhère. Puis, au Régional avec le GRAPHES-LR, association active et militante dont l'objet est de défendre les intérêts des étudiants handicapés à l'échelle régionale. Cela s'est traduit par une présence régulière aux réunions ainsi qu'au Salon de l'Étudiant.

En 2019, le service s'est appliqué à solliciter l'association nationale pour le Droit au Savoir pour informer des situations quelques fois complexes que peuvent rencontrer certains jeunes étudiants. Cette association participe à promouvoir et soutenir la scolarisation au-delà de 16 ans et la formation professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Ce partenariat est à maintenir pour afin d'avoir un champ d'action favorisant l'inclusion.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Comme l'année dernière, nous notons une légère augmentation du nombre de jeunes accompagnés par le Dispositif Etudes. Cette hausse significative est gage d'un partenariat efficient.

Toutefois, le contexte financier actuel ne permet pas de se projeter sur du long terme et accompagner les étudiants vers une scolarité optimum. L'ARIEDA a donc pour volonté de développer la plateforme ELAN pour pérenniser le dispositif études et à la fois structurer la plateforme mais également rechercher d'autres sources de financement.



LE SOCIAL A L'ARIEDA

LE SAVS-SIMES

L'objectif du SAVS-SIMES est de favoriser l'accès à l'autonomie, et de fait à l'insertion sociale et culturelle des adultes sourds du département de l'Hérault.

Dans le cadre de son soutien aux personnes en situation de handicap, le Conseil Départemental de l'Hérault finance ce SAVS dont la gestion est confiée à l'ARIÉDA (Association Régionale pour l'Intégration et l'Education des Déficients Auditifs)

Une équipe engagée et expérimentée

Les personnes accueillies sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire qui se compose ainsi :

- D'un directeur (non imputé au budget),
- D'une Cheffe de service (0,4 ETP),
- D'une psychologue (0,25 ETP),
- D'une secrétaire (1 ETP)
- De trois travailleuses sociales (2 ETP).

Cette équipe, forte de son expérience travaille au SAVS-SIMES depuis de nombreuses années. Elles ont permis aux usagers de s'inscrire pleinement dans la vie du service.

L'actualité du SAVS-SIMES

2019 a, encore, été pour l'équipe une année de changement avec des réflexions menées autour de la file active, et l'expérimentation des outils de la loi 2020 (PAI, fiche accueil, parcours de l'utilisateur) créés durant l'année 2018/2019.



LES MISSIONS

Les missions du SAVS sont régies par les décrets D 312-155-6 et D 3012-155-7 du code de l'Action Sociale et familiale ; il y est précisé :

Les services prennent en charge des personnes adultes, y compris celles ayant la qualité de travailleur handicapé, dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires, dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager :

- a) Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence;
- b) Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

Dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie et de vie sociale de chaque usager, les services SAVS organisent et mettent en œuvre tout ou partie des prestations suivantes :

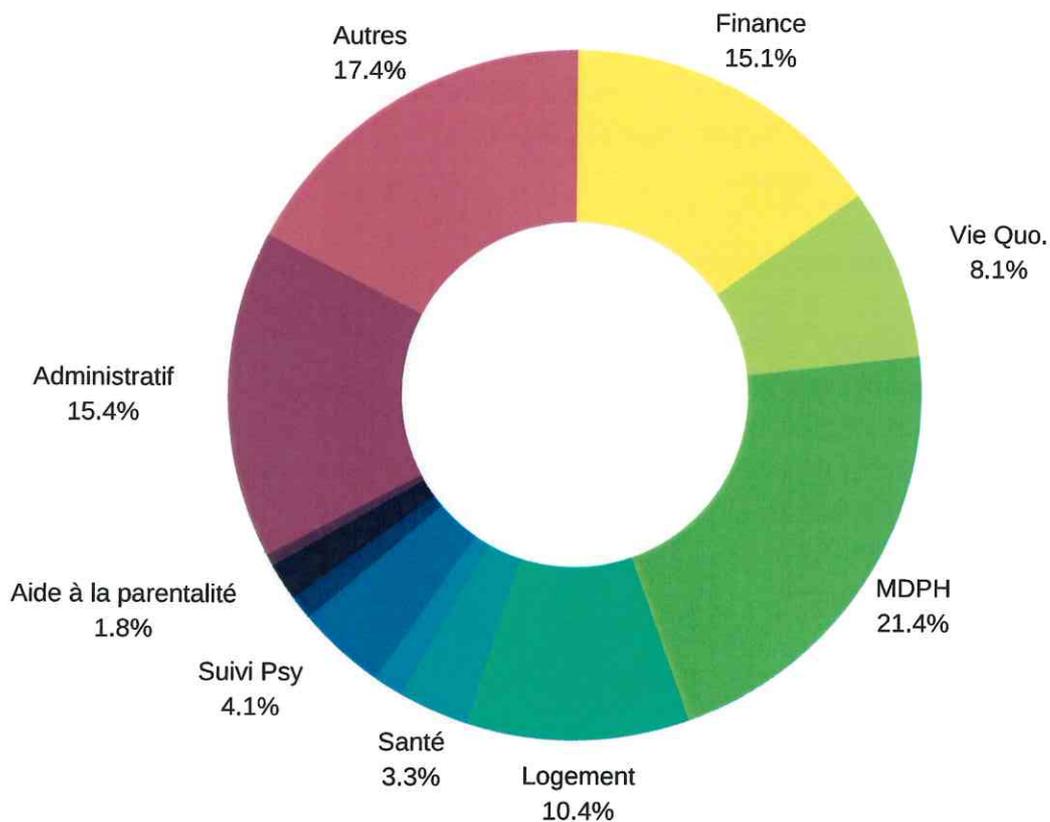
- a) L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie ;
- b) L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés;
- c) Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants ;
- d) Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- e) Le soutien des relations avec l'environnement familial et social;
- f) Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion ;
- g) Le suivi éducatif et psychologique.

Les prestations énumérées au présent article sont formalisées dans le cadre du dispositif mentionné au quatrième alinéa de l'article L. 311-4. S'agissant d'un service spécialisé sur la déficience auditive, une constante des missions est de permettre une bonne communication dans tous les actes posés par le SAVS.



DOMAINES D'INTERVENTION DIVERSIFIÉS

Les domaines d'intervention sont principalement déterminés en fonction du besoin exprimé par l'utilisateur et/ou des constats établis par ce dernier, en collaboration avec les professionnels du SIMES.



**Autre : réunions, relais, écoute, mobilité, médiation, entretien point situation*

LE SAVS-SIMES EN 2019

Durant cette année 2019, plusieurs temps forts ont traversé les équipes.

Tout d'abord, une projection vers de nouveaux locaux, ce qui permet que l'équipe SAVS-SIMES se sente appartenir à l'association ARIEDA et puisse inscrire son travail en transversalité avec les autres pôles de façon plus simplifiée.

Puis, un travail autour du projet de service écrit en 2014 a débuté en décembre 2019. La mise en œuvre de ce projet de service a installé les professionnels du service dans une dynamique réflexive quant à leurs modes d'interventions et l'organisation globale du service. Ce travail se poursuivra jusqu'en décembre 2020 avec une volonté forte d'inscrire les usagers dans ce processus.

Enfin, des actions qui se poursuivent auprès des usagers :

- Poursuite des actions collectives et présentation du travail réalisé en octobre 2019: cette dynamique associant des personnes sourdes usagers du SAVS-SIMES et les travailleurs sociaux du service (initiée en 2016) porte vraiment ses fruits et permet aux usagers de se coordonner ; de créer un réseau et des supports de partage d'informations ; d'identifier des besoins et de participer à trouver des réponses adaptées ; de se faire connaître de nombreux services et dispositifs de droit commun. L'investissement des salariés du SAVS-SIMES dans l'action est resté constant.
- Sollicitation à prendre plus de place au sein du CA : le Conseil d'Administration et le Directeur de l'ARIEDA ont renouvelé le souhait de voir des usagers du SAVS-SIMES participer aux instances de réflexion et de gouvernance de l'association. Il est important que les adultes sourds, puissent aussi porter leur parole au sein du conseil d'administration. Nous proposons pour faciliter leur intégration, de venir assister, pour ceux qui le souhaitent, à un conseil d'administration, pour comprendre notre fonctionnement. Bien entendu, en fonction de la langue ou du mode de communication, l'accessibilité sera mise en place.



NOUVELLE ORGANISATION AUTOUR DE LA NOTION DE FILE ACTIVE

L'agrément du SIMES est de 40 places. Le nouveau cahier des charges impose aux établissements d'intégrer la notion de **file active** à leurs prises en charge, ce qui était déjà le cas pour le SAVS-SIMES de l'ARIÉDA, depuis sa création.

En 2019, le service a accueilli plus de 120 personnes . Une réflexion autour de la liste d'attente est en cours.

Tableau comparatif donnees simes savs 2018-2019

	2018	2019
Nouveaux usagers accueillis	46	44
- Dont suivis SAVS à ce jour ou en cours	6	1
- Dont accompagnement simple sans notification SAVS	17	23
- Dont Sans suite à ce jour	23	20
Autres usagers accueillis*	220	211
Nombre total d'usagers accueillis	266	255
Nombre d'interventions (* hors réunions)	1516	1451
Nombre d'heures d'interventions (* hors réunions)	1333	990
Durée moyenne d'une intervention	0.83 h soit 50 min	0.68 h soit 41 min

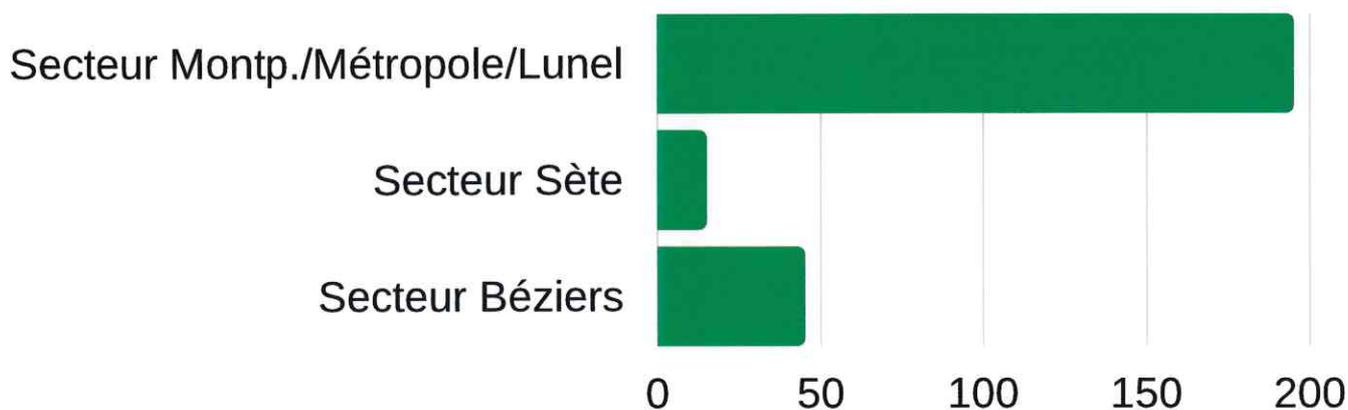
* déjà présents dans l'accompagnement



Fréquence des rdv par usagers SAVS / comparatif 2018-2019

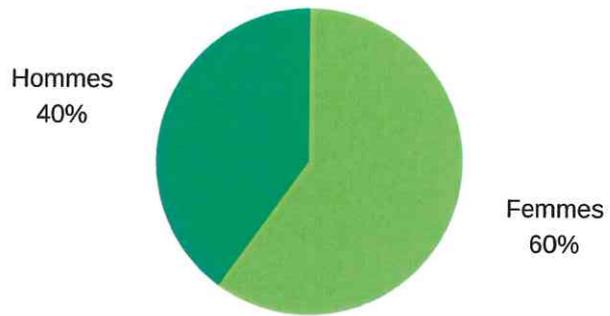
Fréquence	2018	2019
De 1 à 5 rdv / an	174	181
De 6 à 10 rdv / an	40	32
De 11 à 15 rdv/an	21	22
De 16 à 20 rdv/an	21	8
De 21 à 30 rdv/an	6	9
De 31 à 40 rdv/an	1	2
Plus de 40 rdv/an (jusqu'à 87 actes)	3	1
TOTAL	266	255

Une présence des usagers majoritairement dans l'Hérault : la proximité du lieu d'habitation et du SAVS-SIMES est avantage

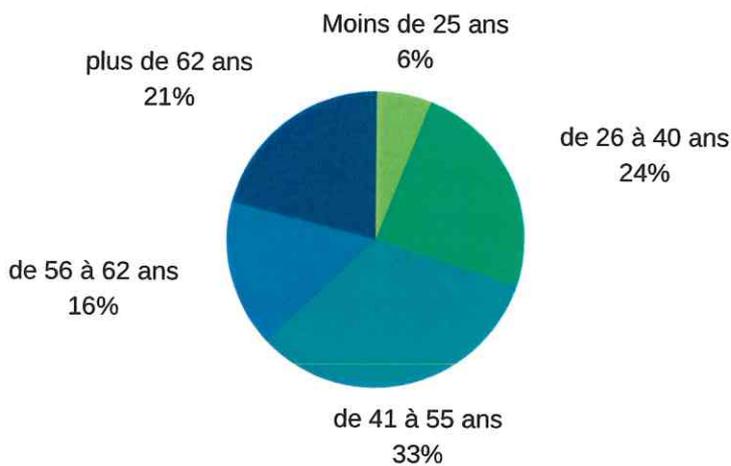


Répartition des usagers du SAVS - SIMES

Par rapport à 2018, l'écart entre homme/femme est le même et reste important.

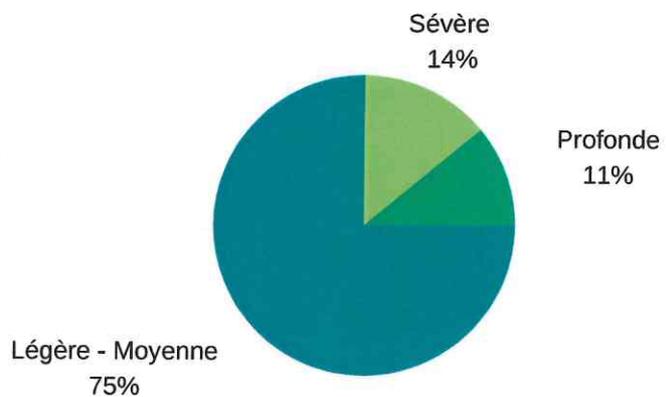


Par tranche d'âge

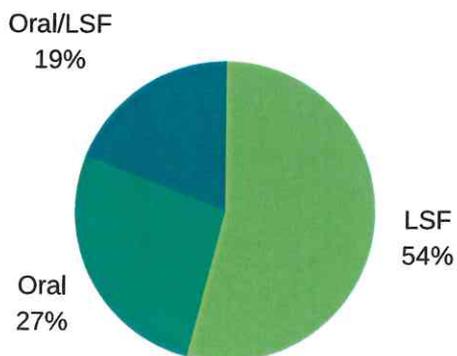


Le vieillissement de la population s'est accentué depuis 2018 avec une moyenne d'âge de 55 ans

Par type de surdité



Par mode de communication



Il n'y a pas de changement notable par rapport à 2018. Le SAVS-SIMES a toujours accueilli plus de personnes signantes que de personnes oralistes. Cela s'explique par le fait que les travailleuses sociales signent et les structures de droits communs ne sont pas accessibles.



UN PARTENARIAT À SYSTÉMATISER ET À PILOTER

L'équipe de SAVS-SIMES a des relations avec de nombreux partenaires. Le travail en réseau et en partenariat est aujourd'hui une nécessité et une évidence. En effet, le SAVS-SIMES s'intègre au parcours de vie de chaque personne, dans une recherche de continuité et de coordination. Selon les domaines d'action et les territoires, nous avons des partenaires bien repérés, que nous connaissons et qui nous connaissent. Toutefois, il y a nécessité à construire et piloter davantage le réseau pour s'adapter au plus grand nombre de situations rencontrées au sein du service et de systématiser les collaborations. Le SAVS SIMES comptabilise de nombreux acteurs de territoire dans son répertoire :

Loisirs - Associations sourdes du territoires, la ville, sport adapté...

Social - les SAVS généralistes, assistante sociale de secteur, CCAS, Aide sociale à l'enfance, CAF, MDPH, Sécurité sociale...

Travail : ESAT du Territoire, Dispositif Emploi Formation de l'ARIEDA

POUR ALLER PLUS LOIN...

L'année 2019 fût riche et éprouvante pour l'équipe avec le changement de locaux qui va initier de nouvelles modalités d'intervention pour les professionnels et la nécessité de se coordonner avec les autres services.

En 2019, les équipes ont également porté un regard critique sur leurs pratiques, les outils et l'organisation du service notamment en questionnant des notions fortes : file active, les niveaux d'accompagnement, l'accessibilité des outils (livret d'accueil, charte...) qui seront questionnées de nouveau dans la réactualisation du projet de service.

2020 sera l'occasion d'entreprendre des partenariats afin d'éviter de rendre dépendants les usagers ce qui va à l'encontre de nos missions. Ce partenariat est essentiel en raison du besoin de pluridisciplinarité pour exercer toutes les missions stipulées dans le cahier des charges. Il s'agit en outre d'un axe fort du projet institutionnel. 2020 sera également l'occasion de développer des activités pour rompre l'isolement des personnes sourdes. En effet, afin d'estomper une des conséquences engendrée par la surdit , l' quipe souhaite proposer une ouverture vers l'ext rieur, par l'interm diaire d'ateliers collectifs (atelier informatique administratif...).

Enfin, l'ann e 2020 sera l'ann e o  l' quipe arrivera   d gager du temps pour effectuer des actions de sensibilisation dans les institutions de droits communs et pouvoir r aliser de nouvelles modalit s d'intervention.



SOCIAL 30 - GARD

Le service Social 30, a été créé en 2009 afin de répondre aux difficultés sociales rencontrées par les personnes sourdes résidant dans le département du Gard. Ce service n'a jamais bénéficié d'un agrément SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), de ce fait il est financé par subvention annuelle, par le Conseil Départemental du Gard. Le montant de cette subvention est insuffisant pour financer la totalité de l'activité du service.

Ce service « d'accompagnement social » est organisé de la même manière qu'un autre service de l'ARIÉDA, bénéficiant lui d'un agrément SAVS, le SIMES (Service d'Interprétation et de Médiation pour Sourds de l'Hérault).

Le Service social 30 est systématiquement associé aux réflexions, formations, réunions du SIMES. Ainsi, la travailleuse sociale (0,5ETP) n'est pas isolée dans sa pratique et participe à la conception et la mise en œuvre des différents outils et supports du travail social.

LES OBJECTIFS

Les objectifs du service social 30 sont de favoriser l'insertion sociale et culturelle des adultes déficients auditifs du département du Gard, à travers un accompagnement dans les démarches quotidiennes, favorisant leur autonomie et leur responsabilisation.

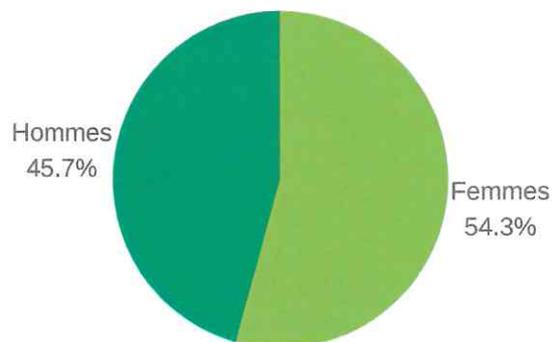
Le service social intervient dans les domaines suivants :

- Administratif : Aide aux démarches, médiation sur certains documents administratifs
- Administratif sans accueil : il s'agit de démarches effectuées en dehors de la présence de la personne. Souvent des appels téléphoniques qui n'ont pas abouti le matin avec l'usager, ou la préparation d'un courrier qui sera par la suite relu et modifié avec l'usager
- Santé/médical : problème d'indemnités journalières, d'ouverture de droit, carte de sécurité sociale perdue, rendez-vous médicaux (demandes plus importantes suite à la fermeture des centres relais), etc....
- Scolaire/Aide à la Parentalité : rendez-vous parents/professeurs. Inscription école maternelle, Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole, démarche pour le centre de loisirs ou centre aéré, aide à la parentalité.

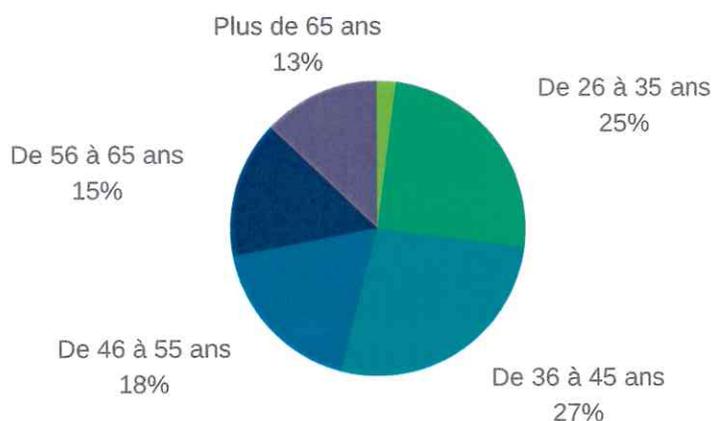


LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

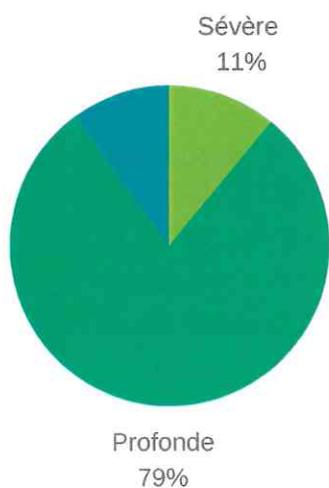
Répartition des usagers du Social 30



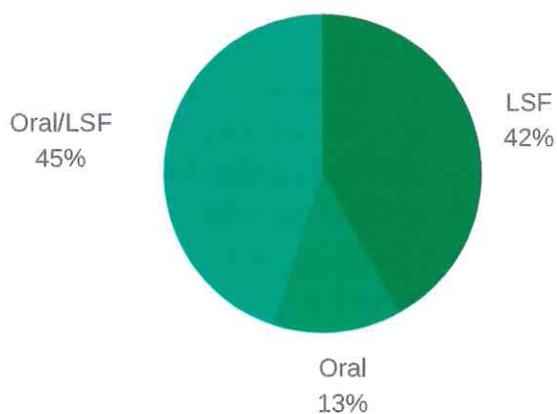
Par tranche d'âge



Par type de surdité

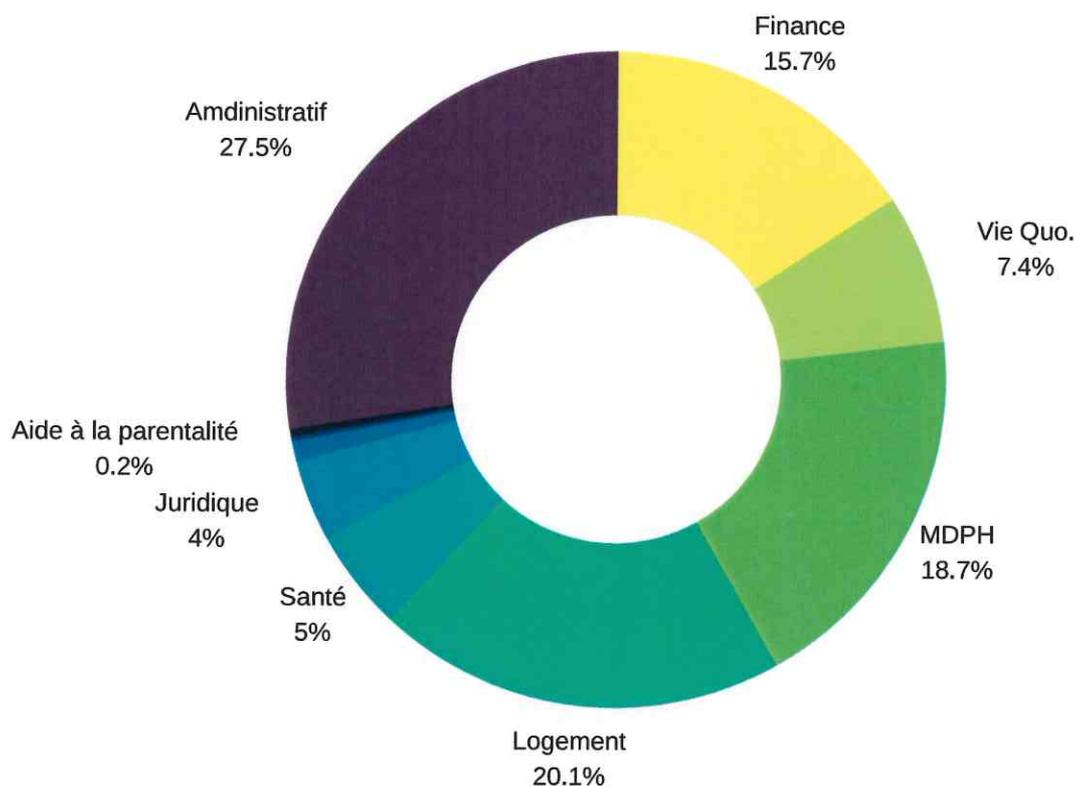


Par mode de communication



DOMAINES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PARTENARIATS LOCAUX

Un travail de coordination et en complémentarité s'opère sur le territoire du Gard avec l'ensemble des partenaires sociaux dans l'objectif de répondre aux différents besoins des personnes accueillies. En 2020, nous avons la volonté de vouloir développer davantage le réseau en mettant en place des actions de sensibilisation .



Sans surprise, la majorité des sollicitations concerne la **sphère administrative** et plus particulièrement la **MDPH**. En effet, cette dernière met toujours à disposition de l'ARIEDA un bureau le mercredi matin pour y réaliser des **permanences administratives** : information sur les droits, aide à la constitution des dossiers, aide à la compréhension des courriers.



UN PARTENARIAT EFFICIENT

Le social 30 est implanté depuis de nombreuses années à Nîmes. Sa proximité avec le Dispositif Emploi Formation et le SESSAD de l'ARIÉDA en fait un service de soutien et d'information pour toutes les personnes, familles et établissements ayant à traiter de la question de la surdit .

UN PARTENARIAT A CONSOLIDER

La collaboration avec le CABA d'ALES a  t  moins importante cette ann e. De plus, nous avons la volont  de d velopper un travail de r seau important sur le bassin N mois pour sensibiliser les acteurs du territoire   l'accueil de personnes malentendantes et sourdes. Pour ce faire, des rencontres sont pr vues avec l'ALG, le SAVS, les assistantes de service social de secteur. Ces actions permettront   la travailleuse sociale de r duire la fr quentation des usagers qui reste importante.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le temps allou  de professionnel au social 30 (0,5 ETP) reste trop faible par rapport   la fr quentation des usagers sur les temps de permanences du service. De plus, Il est toujours   noter que l'intervention d'un psychologue aux activit s du service serait pertinente tant en soutien du travailleur social que pour une meilleure analyse et compr hension des situations rencontr es.

Le service souffre d'un sous financement qui ne lui permet pas de d velopper des prises en charge plus  labor es. De plus, le niveau actuel de financement doit  tre compl t  par des fonds de l'association pour arriver   fonctionner. Cela t moigne du soutien de l'association dans cette action sur N mes.

Malgr  notre volont  de vouloir collaborer avec d'autres services SAMSAH et SAVS du d partement, il apparait clairement que ces derniers ont : soit organis  des files actives qui ne permettent pas de r pondre relativement rapidement aux besoins des personnes sourdes ; soit poss dent une trop grande m connaissance de la surdit  et de ses cons quences pour pouvoir proposer des accompagnements en toute autonomie.

Le partenariat avec le SAVS du territoire est toujours en cours. Nous pensons qu'il va falloir nous diriger vers d'autres horizons pour d sengorger le service.

Pour finir, de nombreuses actions sont   pr voir en 2020 : la recherche de nouveaux locaux qui va prendre du temps, la formalisation des documents du social 30 et pour finir une volont  forte de vouloir rattacher symboliquement ce dispositif vers le SAVS-SIMES afin de ne pas isoler la travailleuse sociale.

Notre point fort reste l'implantation depuis sept ans dans le Gard, et donc l'identification par les usagers, les partenaires et les diff rents services locaux.



EQUIPE TECHNIQUE CONVENTIONNÉE (ETEC)

PRESENTATION GENERALE

La loi « handicap » de 2005 a conduit à la création des MDPH ainsi qu'à la mise en œuvre par ces dernières de la prestation de compensation du handicap (PCH). Cette compensation peut prendre la forme d'aides humaines (forfait surdité pour les déficients auditifs), d'aides techniques (appareils auditifs, systèmes lumineux, réveils vibrants...), d'aides animalières, etc. Lorsqu'une personne handicapée dépose un dossier de PCH, sa demande doit faire l'objet d'une évaluation, dont les conclusions servent à la CDAPH pour se prononcer sur l'attribution des aides. Dans les départements de l'Hérault et du Gard, les MDPH ont fait le choix de s'adresser aux associations spécialisées pour réaliser ces évaluations, donnant ainsi lieu à la constitution d'équipes techniques conventionnées (ETEC). L'ARIÉDA a répondu présente à ces sollicitations et son équipe opère depuis 2007.

L'équipe technique de l'ARIÉDA est composée d'une travailleuse sociale maîtrisant les modes de communication des personnes sourdes, d'une secrétaire et de la Cheffe de Service du Pôle Adultes.

MODE OPÉRAtoire

Des évaluations en deux temps :

- Une ou plusieurs rencontres de l'utilisateur à son domicile ;
- Un temps administratif permettant de mettre en forme le dossier, de débattre en équipe, etc.

Rôle de l'équipe technique :

- Evaluer la surdité de la personne sourde (origine, type, mode de communication, niveau de compréhension...)
- Evaluer les besoins de la personne sourde (besoins exprimés), et faire émerger les éventuels besoins non identifiés.
- Apporter un conseil sur les différentes aides techniques existantes
- Aider à la formulation de demandes de financements complémentaires (mutuelle, AGEFIPH, CCAS, caisse de retraite...)
- Formuler un avis technique : le demandeur respecte-t-il les critères requis pour prétendre à la PCH? Les aides demandées sont-elles pertinentes au regard du handicap?



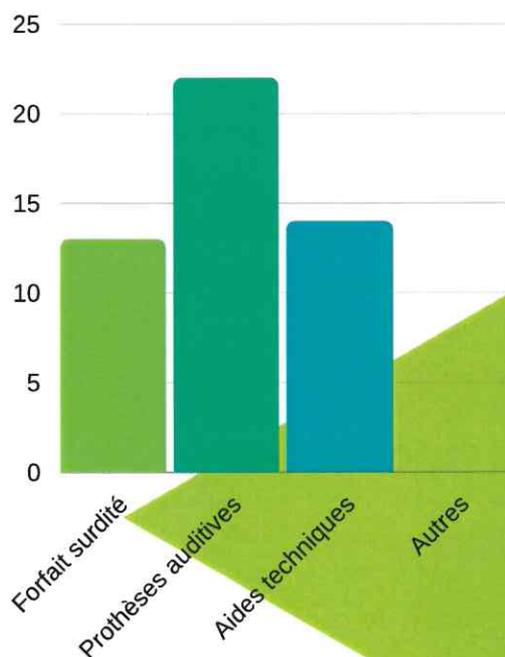
EVALUATION ETEC

Gard - Hérault

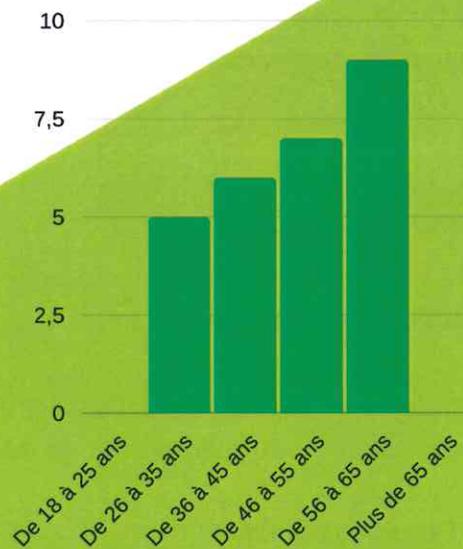
LES ETEC en 2019, c'est :

- 47 dossiers ont été reçus, 33 ont été restitués .
- 21 permanences d'aide à la communication ont été assurées à la MDPH de l'Hérault avec une moyenne de fréquentation de 3 personnes par permanence.
- 42 permanences ont été assurées les mercredis à la MDPH du Gard.
- 27 demandes concernaient des aides techniques (prothèses auditives, système avertisseur de type flash ou vibreur, réveil flash ou vibreur, casque TV...),
- 13 demandes concernaient des aides humaines (forfait surdité, ...).

Nature de la demande



Age des personnes concernées



Nous pouvons nous rendre compte de la pertinence du maintien des ETEC de l'ARIEDA. En effet, notre connaissance de la surdité, des besoins spécifiques qu'elle implique, ainsi que des modes de compensation existants, nous permet d'ajuster les demandes des bénéficiaires.

Nous sommes ainsi en mesure de les informer de manière complète sur tout ce dont ils peuvent bénéficier. De plus, cela permet de regrouper toutes les demandes en un seul dossier, ce qui évite des démarches administratives supplémentaires (pour les bénéficiaires mais également pour les personnels de la MDPH). La complémentarité avec les MDPH a alors, tout son sens. Il faut tout de même préciser les critères d'attribution des dossiers avec celles-ci afin que l'équipe ETEC puisse apporter son expertise en lien avec la surdité.



Partenariat

Au regard de la complexité de certaines situations de surdité, la MDPH a accepté la proposition conjointe du CROP Paul Bouvier et de l'ARIÉDA de mobiliser une équipe mixte sur les évaluations des surdités complexes. Une convention tripartite a été signée au tout début 2016.

Au vu des situations plus complexes notamment en lien avec la surdi-cécité, certaines évaluations doivent se faire avec d'autres partenaires afin d'avoir une évaluation la plus juste possible. Le travail de réseau doit être développé dans ce sens.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

La présence régulière du travailleur social au sein des MDPH permet un véritable travail de partenariat et facilite la gestion des problèmes occasionnels.

La connaissance de la surdité, la présence de l'ARIÉDA au travers de ses différents dispositifs, sur l'ensemble des départements de la Région lui assurent une expertise fine des situations. Compétences mises depuis plusieurs années au service des Equipes Techniques d'Evaluation Conventionnées.

En 2019, nous constatons une collaboration plus fluide avec la MDPH de l'Hérault que celle du Gard. Cela peut s'expliquer par les nombreux changements qu'il y a eu à la MDPH du Gard pendant l'année 2019 (déménagement, déploiement des MDA, changement de Direction...).

En 2020 nous souhaitons rencontrer conjointement la MDPH du Gard avec l'association Paul Bouvier afin de préciser la collaboration et réactualiser la convention.



FORMATION CONTINUE DES EQUIPES DU PÔLE ADULTES

Dans une démarche réflexive et d'amélioration des compétences, l'ARIEDA souhaite proposer plusieurs temps de formation continue à l'ensemble des professionnels.

En 2019, les équipes ont pu partager des journées de travail sur différents thèmes (Cf. Frise p37)

L'un des premiers temps forts de l'année, a été l'intervention de l'URIOPSS sur la question des transformations du secteur social et médico-social, afin que les équipes puissent s'appropriier les nouveaux cadres d'interventions qui régissent nos services et nos pratiques. toutes les équipes du pôle adultes étaient présentes.

Dans un autre temps, les professionnels du DEF EST et OUEST ont pu participer à l'événement Roger + en septembre 2019 organisé par notre partenaire Phonak dans le but d'actualiser leurs connaissances et faciliter l'appropriation des outils composant le "Kit aménagement". En effet, en vue de soutenir les intégrations et le maintien au poste de certaines personnes, nous avons fait le choix de munir les équipes de matériel de test performant.

2019, a également été le temps pour l'équipe Toulousaine de bénéficier de l'actualisation de leur compétences en Langue des Signes Française. Cette formation a été co-construite avec le Pôle Formation de l'ARIEDA.

POUR ALLER PLUS LOIN...

En 2020, nous avons la volonté de poursuivre l'amélioration des pratiques et la consolidation des compétences de professionnels. Pour ce faire nous retrouverons l'année prochaine des temps forts collectifs tel que la journée de rentrée du Pôle Adultes, les formations collectives au mois de juillet et le développement des compétences dans le cadre du Plan de Développement des Compétences qui se déploie à l'ARIEDA.



FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR DES RÉPONSES TOUJOURS PLUS ADAPTÉES

2019

Janvier

CAFERUIS - Coordinatrice Formation

Février

Formation RUSH - Travailleuse social 30

Mars

LSF niveau B2.1 pour une interface de communication du DEF EST

Avril

LSF niveau B2.2 pour une interface de communication du DEF EST

Mai

LSF niveau B2.3 pour une interface de communication du DEF EST

Intervention de Gaëlle POIRRIER sur la notion de "file active" pour l'équipe du SAVS-SIMES - 1

Juin

Juillet

Aout

Septembre

Présentation et formation sur les outils et accessoires dans le cadre des actions collective usagers et professionnel ACCEO, TADEO, ORGER VOICE

Participation à l'événement ROGER- Phonnak - Référent Maintien EST et OUEST

Intervention de Gaëlle POIRRIER sur la notion de "file active" pour l'équipe du SAVS-SIMES - 2

Octobre

Journée de rentrée sociale - l'ensemble de l'association

Novembre

Actualisation des compétences en LSF - DEF OUEST

Décembre

**Formation
continue sur
l'année**

LSF cycle B pour la secrétaire du SAVS - SIMES



DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR 2020 POUR LE PÔLE ADULTES

2020 est une année qui s'annonce créative avec des réflexions autour de nouveaux projets et la concrétisation de certains autres.

Vers plus de transversalité entre service...

La volonté du service adulte est de s'inscrire dans la continuité du travail en transversalité que nous avons pu débuter en cette fin d'année entre les deux équipes des DEF EST et OUEST dans une réelle dynamique de Pôle. Ce travail est à poursuivre. L'articulation entre le service social et le Dispositif emploi formation est à consolider.

Plus largement, l'intention est de favoriser les collaborations avec l'ensemble des services de l'ARIEDA. Bien conscientes qu'il s'agit là d'une force de l'Association, l'équipe de Direction et les équipes de terrain ont à cœur de pouvoir s'appuyer sur des compétences complémentaires pour apporter des réponses complètes aux bénéficiaires des services.

Vers plus de visibilité et d'encrage sur l'ensemble du territoire...

Afin de soutenir le travail des équipes de terrain et de favoriser l'information accessible pour les bénéficiaires, usagers des différents services, des pages Facebook devraient prochainement voir le jour.

Par ailleurs, nous devons oeuvrer au développement des territoires Gardois et Audois afin de permettre aux acteurs de l'insertion professionnelle d'appréhender le dispositif PAS mais également de fluidifier la collaboration au profit des prestations délivrées aux bénéficiaires.

Alors que nous nous apprêtons à finaliser le projet de service du SAVS-SIMES, un travail d'écriture du projet du service DEF Ouest devrait débuter en Janvier 2020. Cela permettra de faire un état des lieux du travail réalisé et du chemin parcouru depuis l'installation de l'ARIEDA en 2016 sur le territoire d'Occitanie Ouest et de mettre en relief les spécificités de ce territoire.

Pour finir, ce document sera support dans la communication auprès des partenaires et acteurs locaux.

Vers de nouveaux projets...

Un travail de développement va débuter l'année prochaine autour de la diversification de nos actions : en réponse aux besoins observés et recueillis chez les bénéficiaires et usagers des services et en lien avec nos partenaires, nous souhaitons développer de nouveaux projets :

- Groupe de parole sur la question de l'environnement professionnel,
- Petits-déjeuners des partenaires : rencontre, échange et présentation des partenaires...
- Ateliers collectifs au sein du SAVS-SIMES pour permettre l'autonomie des personnes concernées,
- Développement de la plateforme ELAN pour pérenniser le dispositif études,
- Réflexion autour du Social 30 afin de permettre aux personnes sourdes d'accéder plus facilement au droit commun,
- Des rencontres avec les MDPH des territoires afin de fluidifier les collaborations.



P LE FORMATION

En 2019, l'activité du pôle formation a légèrement diminué ; le pôle formation a vu son chiffre d'affaires baisser de 3.44%. Le maintien d'une activité élevée, malgré cette baisse, a permis au pôle formation de faire face à la diminution de certaines aides, (notamment Pôle emploi, à partir de juin 2019, sur la formation LSF).

Le secteur de la formation évolue depuis plusieurs années, et il nous faut suivre ces évolutions.

Pour cela nous avons mis en œuvre en 2017, la démarche qualité, labellisée Certif LR ; cette démarche nous a mobilisé, mais c'est aussi une source de progrès. Cependant, cette démarche est remise en cause par la nouvelle loi « la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018.

Cette loi a, entre autres, préconisé la mise en place d'un référentiel national unique « Qualiopi », auquel doivent être référencés tous les organismes de formation. La conformité à ce référentiel devrait être simple, car nous avons déjà créé tous les documents et procédures.

En plus de cette certification d'autres chantiers ont été initiés :

- Le référencement auprès de France compétence qui devrait être effectif en 2020,
- Le référencement à la préparation de l'examen du CECRL (pour la LSF) (Le Cadre européen commun de référence pour les langues), qui sera finalisé en 2020.

En 2019, nous avons aussi initié un cycle de RDV formation, autour des vacances, durant le mois d'octobre. Ces formations accessibles aux salariés du SESSAD, et inscrites au plan formation 2019, ont permis de développer 3 modules en direction des nouveaux salariés :

- Les conséquences de la surdité, module animé par les psychologues de l'ARIÉDA
- Les fonctions de l'audition animé par Marianne le Floch Bazin, orthophoniste ressource à l'ARIÉDA
- Le métier d'éducateur fonctionnel, animé, sous forme d'atelier, par un groupe d'éducateurs fonctionnels.

Le maintien du chiffre d'affaire, nous mobilise également. Pour rentabiliser le service il nous faut maintenir un bon niveau d'activité, notamment sur les formations LSF, qui représentent 95% du service formation. Pour cela :

- Nous avons développé la communication, mais cela reste à professionnaliser
- Nous avons également amorcé une démarche qui tend à augmenter le prix de nos prestations, afin d'atteindre un seuil de rentabilité pour chaque formation. Cela a donné lieu à plusieurs négociations qui nous ont permis de relever nos prix.

L'amélioration, le perfectionnement de nos modules pédagogiques nous mobilise continuellement, notre volonté étant de délivrer les meilleurs contenus de formation, avec des outils adaptés, que ce soit en individuel ou en entreprise.

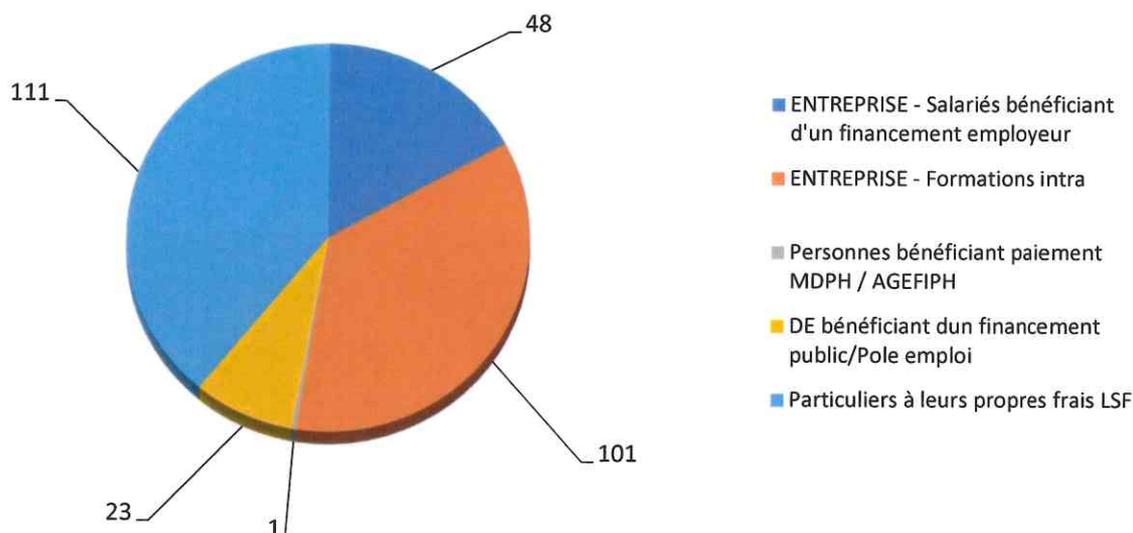
L'ACTIVITE

Formation Langue des Signes Française et Sensibilisation

284 personnes ont été formées à la LSF ou sensibilisées à la surdité et à la LSF soit dans le cadre de la formation continue des salariés, soit en tant que demandeurs d'emploi, sourd/malentendant, parents d'enfant sourd/malentendant, étudiants, retraités ou à titre personnel ou dans le cadre d'actions sur le handicap organisées en entreprise.

Ils ont bénéficié de la formation sur différents niveaux et formules. Cela représentant **19 707** h de cours stagiaires. La qualité de nos formations justifie la forte participation de stagiaires ne connaissant pas la problématique de la surdité.

	Nb de personnes	Nbre Heures effectuées par les stagiaires
ENTREPRISE - Salariés bénéficiant d'un financement employeur	48	3803
ENTREPRISE - Formations intra	101	3392.25
Personnes bénéficiant paiement MDPH / AGEFIPH	1	180
DE bénéficiant d'un financement public	23	6147
Particuliers à leurs propres frais LSF	111	6185
S/TOTAL	284	19707.25



Formations LSF en cours à l'ARIÉDA sur nos différentes formules (selon le CECRL)

	NB de stage	NB heures
Formules Cours du soir	3	142
Formules Mensuelles	20	600
Formules Progressives	13	390
Formules Accélérées (Printemps)	14	420
Formules Accélérées (Automne)	20	600
Formule Samedi	6	180
Formule Mardi Matin	2	60
Formule Mardi Après Midi	1	30
Formule Jeudi Matin	1	30
Cours Individuels	3	45.5
TOTAL NBRE DE STAGES et HEURES	83	2497.5

LPC

Formation LPC initiation	0	0
Formation LPC Perfectionnement	0	0

En 2019 aucune cession de LPC n'a été organisée.

Formations sp cifiques aux entreprises

14  tablissements nous ont demand  des formations   la LSF et Sensibilisations adapt es   leurs besoins.

168 personnes ont  t  form es en LSF, 4726 h stagiaires. 190 personnes ont b n fici  d'une sensibilisation   la surdit .

LSF EN ENTREPRISE

	Nb de personnes	Nbre d'heures effectu�es par les stagiaires
SANOFI	26	902
TGI	1	32
ESAT	4	360
IFSI	45	810
FOL 48	7	98
Ecole Orthophoniste	21	315
IRTS	30	1680
ARAMAV	8	160
CESDA	26	369
S/TOTAL	168	4726

SENSIBILISATION EN ENTREPRISE

Coll�ge HENRI BOURILLON	50	250
Lyc�e JEAN MONNET	20	80
Biblioth�que LIMOUX	80	640
CAMIEG	30	45
METRO	10	20
S/TOTAL	190	1035

Formations Orthophonistes & Educateurs et personnels du Pole Adulte Autres formations pour personnes salari es de l'ARIEDA

	Nb de personnes	Dur�e de la formation en heure
Actualisation des comp�tences en LSF- DEF TOULOUSE	5	24
Nouveaux Educateurs Transmission des comp�tences	13	31
4 STAGES LSF	3	120
12 STAGES LSF	1	360
2 STAGES LSF	1	66
Atelier orthophonique : mode conditionnel et subjonctif	3	3.5
Bilan de l'enfant avant 3 ans	4	6
Groupe de travail SADEK	7	6
Rythme musical et traitement du langage	9	6
S/TOTAL	46	

BILAN ET PERSPECTIVES

Le service formation a réalisé une bonne année 2019, malgré un environnement administratif et légal contraignant, mais incontournable.

Afin de se conformer avec plus de facilité à cet environnement, nous avons acquis le logiciel « QUEOVAL », qui nous simplifiera la tâche à moyen terme.

Comme nous le constatons, l'activité du service formation concerne essentiellement les formations LSF et actions de sensibilisation qui représentent 95% de l'activité.

Face à ces volumes d'heures de formation, nous devons sans cesse adapter nos outils et notre logistique : nous sommes « à bloc » en ce qui concerne les locaux disponibles pour accueillir les formations. L'ouverture des locaux adultes, devrait nous donner un peu plus de possibilité.

Nous souhaitons capitaliser sur les compétences de nos services et les valoriser à travers des actions de formation diverses, relatives à la langue orale, à la LSF, à l'orthophonie, à la communication, à la pédagogie, à l'insertion, ou à d'autres thématiques que nous pouvons explorer ... cela a été mis en œuvre, auprès des salariés du DEF, des salariés du SESSAD.

L'arrivée en octobre 2019, d'une conseillère technique, qui intervient en soutien et en conseil, au niveau de tous les services, nous permet désormais de consacrer du temps à l'ingénierie de projet.

L'année 2020, s'annonçait plein d'échéances importantes, : Qualiopi, CPF, CECRL, exploitation du logiciel Queval, développement de l'activité...

Au premier semestre, le COVID 19, a différé une partie de ces échéances, et nous a amené à limiter l'activité, Cependant les chantiers ne sont que différés, et ils sont rendus plus complexes par les difficultés que le confinement a créé auprès des différents acteurs de la formation. Cependant notre équipe a su s'adapter à cette période difficile et nous espérons réaliser une bonne deuxième partie d'année 2020.

CONCLUSION

Ce rapport d'activité inaugure pour le pôle adultes une nouvelle présentation ; cette présentation sera uniformisée l'année prochaine. Nous souhaitons rendre plus synthétique, plus dynamique la lecture de ce rapport d'activité.

En 2019, nous avons accompagné, comme chaque année, environ 1200 personnes, adultes et enfants sourds, sur l'ensemble de la région, ... ce n'est pas une mince affaire pour les acteurs des services : salariés, encadrement, direction, prestataires, sous-traitants, ...

Chaque action, chaque service, doit se mobiliser en tous points de la région pour apporter des réponses qualitatives aux besoins de nos usagers, de nos bénéficiaires, de nos partenaires. Cela nécessite, une souplesse, une capacité d'adaptation, une réactivité exceptionnelle.

Cela est une force. Nous avons pu constater lors de la crise du CORONAVIRUS, que nous étions capables de nous adapter rapidement, à cette situation, et aux aménagements de nos modes d'interventions. Toutes nos équipes, instances (CA, Bureau, CSE) ont continué à fonctionner, à distance ou en présentiel.

Nous devons aussi créer des partenariats, des alliances porteuses de sens, sur chaque territoire, c'est un axe que nous avons identifié.

Au regard de tout ce travail accompli sur une aussi vaste région on peut aussi se dire que nous pouvons être satisfaits du travail accompli en 2019, comme depuis bientôt 40 ans.

Les changements, les réformes, les aléas, n'ont pas altéré cette volonté associative du départ d'être présents sur le lieu de vie des personnes sourdes, d'être créatifs dans nos pratiques, et d'être capables de nous adapter, avec ambition sur nos modes d'intervention.

En 2019, nous avons obtenu, de nouveau, le Marché des Prestations d'Appui Spécifique sur l'ensemble de la région, Marché géré par l'AGEFIPH. Cela atteste de la qualité de notre action, de notre expertise, mais aussi consolide le service Emploi Formation, jusqu'au prochain marché, soit en 2023.

A la fin de 2019, nous avons réceptionné les locaux du pôle adultes, qui sont enfin terminés... Ce fût compliqué et long... Mais nous pouvons être satisfaits de cette nouvelle étape pour l'association. Outre les locaux du siège, du Sessad, et du pôle Adultes de Montpellier, nous sommes implantés également à Toulouse, à Perpignan, à Nîmes, et nous serons prochainement implantés à Carcassonne.

En 2019, nous avons aussi intégré le flot de réformes, en cours ou à venir, sur nos différents services ; nous le faisons avec lucidité, professionnalisme, mais aussi sous l'éclairage de nos valeurs, nous sommes une association.

Sans oublier toutes les évolutions comptables, sociales qui ont alourdi le travail du service comptable et administratif et nécessité des évolutions dans les pratiques.

L'année 2019 a été également l'année de plusieurs enjeux ou challenges :

- Lancer la réécriture du projet de service SESSAD, en préalable à la négociation du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ARS
- Réussir le remplacement de Demba Gadjigo, Chef de service du Pôle adulte, et c'est chose faite avec le recrutement de Cécile Lebas qui s'est rapidement emparé de son poste et de ses enjeux.
- Réussir l'intégration d'un nouveau poste, celui de Conseillère technique, qui a vocation à être un soutien pour chaque service, dans l'ingénierie, la réflexion, la création d'outils, ... Céline Oblin, recrutée en Octobre 2019, a su créer progressivement les contours de ce poste ; elle a assuré, et ce n'était pas simple, le rôle de référent « Coronavirus » ; son apport a été indispensable pour nous permettre de gérer cette crise

- Finaliser la construction des locaux du p le Adultes et y emm nager, cela est chose faite
- Emm nager dans de nouveaux locaux sur Toulouse, cela a  t  fait en juillet 2019, dans des locaux plus vastes, plus accueillants, et qui garantissent une qualit  d'environnement de travail aux salari s
- Mettre en place les nouvelles dispositions du plan de d veloppement des comp tences, en lien avec le CSE

Je ne cite ici que les plus notables, ...

Autant de projets, d'enjeux, de changements qu'il a fallu d finir, affronter, r aliser, en plus de l'activit  de l'association aupr s de ses 1200 b n ficiaires, et stagiaires...

En 2020, le calendrier est aussi charg , m me s'il a  t  contrari  par la crise du Coronavirus qui a impact  les diff rents services.

Notre principale pr occupation   ce jour est de r ussir une bonne rentr e en Septembre, en n'oubliant personne, en permettant   ceux qui ont pris du retard, ou qui ont d  laisser de c t  leur projet, de reprendre le cours de leur scolarit , de leurs projets, de leur vie.

Et pour nos  quipes, pour nous, de reprendre le fil de nos projets, que nous n'avons que partiellement mis de c t , et de rattraper une partie du retard, et des pertes que nous avons subis durant cette crise. Cela me semble tout   fait r alisable, j'ai confiance en cette rentr e, en nos  quipes, en nos administrateurs pour que nous soyons pr ts en 2021,   poursuivre le d veloppement qualitatif de l'ARI DA et de ses actions.